

ASSOCIATION  
DES RETRAITES DU  
GROUPE CEA  
Section PARIS-FAR

*Contacts* n°35  
Juin 2015



## SOMMAIRE

- LE BUREAU
- EDITORIAL
- ASSEMBLEE ANNUELLE
- LES VISITES DECOUVERTES
- LES VOYAGES ZOE
- LA VIE DU GASN
- LA PAGE DU MEDECIN
- CÔTÉ SCIENCES
- COURRIER DES LECTEURS
- AMUSONS-NOUS
- CÔTÉ NATURE
- CÔTÉ CUISINE
- DIVERS, HUMOUR
- LES ENQUETES

**ARCEA - PARIS/FAR** ☎ 01 46 54 94 19  
Bât. 17 - BP N°6 Fax 01 46 54 99 78  
92265 Fontenay-aux-Roses Cedex  
@mel : [arcea@zoe.cea.fr](mailto:arcea@zoe.cea.fr)

**Permanences** : *mardi et jeudi*  
*de 10 heures à 13 heures*

<b>Président</b>	CHARBONNEAU Patrice
<b>Vice-président</b>	DURIEUX Gérard
<b>Président d'Honneur</b>	PRINZ Michel
<b>Trésorier</b>	MAHIEU Bernard
<b>Secrétariat général</b>	GUNTHER Lisette DUCHAUD Monique
<b>Visites Découvertes</b>	DEGROIS Alphonse
<b>Correspondant du GASN</b>	BRUHL Gilbert
<b>Commission Voyages</b>	CHARBONNEAU Patrice PORTAL Gui GARNIER Arlette PRINZ Michel - MAHIEU Bernard
<b>Chroniqueurs Contacts</b>	LE GUEN Pierre et DIXMIER Jacques

Site web du Bureau National : <http://arcea-national.org/>  
Site web de la Section FAR / [www.arcea-paris-far.fr](http://www.arcea-paris-far.fr)

Conservez **précieusement ce bulletin**, il vous est utile pour tous les renseignements dont vous avez besoin :

- vous y trouvez où et quand joindre votre interlocuteur,
- les dates, lieux et heures de vos rendez-vous,
- le montant de votre cotisation annuelle, etc. etc.

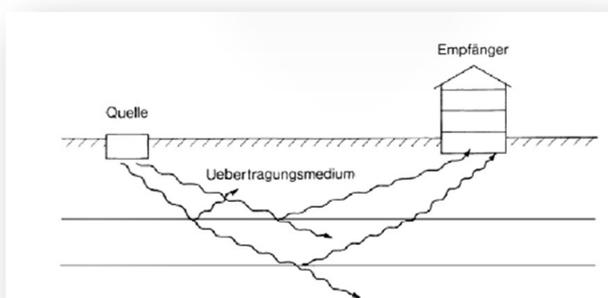
**Ce n'est pas la première fois que je réagis à l'actualité sur l'énergie, sujet sur lequel je prétends que nous avons une certaine compétence ; à tout le moins, sommes-nous, dans l'ensemble, en mesure d'en apprécier les paramètres.**

Un communiqué de l'association « Fédération Environnement Durable » vient de nous faire savoir, passant outre le silence assourdissant des médias de tout poil, que l'assemblée des médecins allemands réunis en congrès à Francfort en mai dernier, vient de lancer une alerte concernant l'impact néfaste sur la santé de l'implantation d'éoliennes à proximité des habitations.

Elle attire l'attention sur les graves carences des critères de danger retenus et tout particulièrement sur les risques liés aux basses fréquences et infrasons. Ce rapport souligne les effets sanitaires néfastes des fréquences éoliennes inférieures à 1 Hz et mentionne leurs effets potentiels même en l'absence de toute rotation des pales, sous la seule action des vibrations solidiennes générées par le mât.

La motion considère que ces effets peuvent se propager jusqu'à 10 km.

Ajoutons qu'une étude de Düsseldorf avait déjà insisté sur l'importance de ce phénomène en imputant même à ces vibrations du mât l'apparition de fissures sur les murs d'une habitation riveraine. [http://eolinfo.net/index.php?subid=11933&option=com\\_acymailing&ctrl=url&urlid=800&mailid=192](http://eolinfo.net/index.php?subid=11933&option=com_acymailing&ctrl=url&urlid=800&mailid=192)



C'est pourquoi l'assemblée de médecins allemands vient de demander l'arrêt de tout développement éolien.

Saluons « *Renewable Energy News* » qui relaie avec transparence cette information parue dans « *The Australian* », mais qui ne semble pas avoir eu beaucoup d'écho en Europe et aucun en France, au moment inopportun où nos députés votaient la loi concernant la distance de sécurité convenable entre éoliennes et habitations...

Selon « *Die Welt* », le Danemark applique désormais un moratoire tacite dans l'attente des conclusions d'une enquête gouvernementale, à la suite de graves problèmes sanitaires liés aux éoliennes.

La santé danoise se trouve ainsi protégée sans que les exportations soient menacées par une réglementation contraignante.

En France, l'Académie de Médecine, qui préconisait 1500 m d'éloignement avec les maisons, réclame depuis 2006 qu'une étude épidémiologique sur le sujet soit menée.

Le très regretté sénateur J. Germain, qui voulait protéger les riverains, a fait voter par le Sénat une distance de précaution d'au moins 1000 m.

Chez nous, les motivations du développement éolien sont incomparables à celles du Danemark, le nombre d'emplois concernés par la fabrication de composants d'éoliennes restant marginal et notre parc électrique n'émettant pas de CO2 (pour plus de 90% de sa production) n'a aucune réduction d'émission à attendre de l'implantation de nouvelles éoliennes.

Après les menaces, brandies par la filière, de difficultés insurmontables liées à cette protection sanitaire de 1000 m, les députés viennent de ramener cette distance à 500m.

Un jour, il faudra qu'on nous explique.

*D'après la lettre d'information de la FED du 27 mai 2015*

Certains vont me dire que nous avons la critique facile envers l'éolien industriel, et que nous sommes trop prompts à exalter les vertus du nucléaire. Ce n'est pas innocent ! Le nucléaire, sur son principe, a subi de telles attaques que, face à celles-ci, il est opposable, a minima, la production permanente d'électricité de masse pendant plus de 50 ans, à moindre coût, et avec un degré de sûreté élevé.

Ce n'est pas le principe éolien qui est en cause, mais l'installation de machines gigantesques dont on n'a pas pris en compte toutes les nuisances, tant visuelles et sonores que sanitaires.

Ce n'est pas le vent qui est une nuisance, ce sont les machines. Ce qui est insupportable, c'est la fable selon laquelle ces machines douteuses seraient le produit de remplacement du nucléaire qu'il faudrait, lui, arrêter au plus tôt.

C'est aussi le fait que les médias et les industriels ont pris l'éolien comme image représentative de ce qui est bien en matière d'énergie. Même ENGIE (ex GDF Suez) qui vend principalement du gaz, que je sache.

Et je ne reviendrai pas sur ce que cela nous coûte sur notre facture ! Il y en a bien à qui tout cela profite.

Dans un précédent éditorial, je parlais de moulins à vent...

A ce propos je vous invite à lire attentivement l'analyse de Michel GAY dans le courrier des lecteurs et vous comprendrez qui sont les « Don Quichotte ».



## EXPOSÉ DE MADAME CLAIRE GIRY



**Mme Claire GIRY, est directrice du centre de Fontenay aux Roses, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014.**

Elle nous a fait l'honneur de venir en personne présenter les activités du centre, en continuité de ce qui se fait chaque année pour notre assemblée annuelle.

De cet exposé très complet, on peut confirmer le rôle pilote que joue le CEA/FAR par les actions de la Direction des Sciences du Vivant, dans la recherche au service de la santé.

De plus en plus complexe et performante, la recherche médicale avance de façon spectaculaire grâce à des projets ambitieux où s'associent les différents domaines de compétence français et européens.

Ces domaines concernent essentiellement l'imagerie, la thérapie génique (Parkinson, Alzheimer), les maladies émergentes (sida, prion), la génomique (tuberculose) et la radiobiologie (cellules souches, cancer) et n'ont cessé de croître depuis 2004.

Pour implanter ses nouvelles installations, le centre doit s'acquitter du passé et entreprendre le démantèlement des anciennes installations, classées ou non, et pour ce faire, mettre en œuvre des techniques particulières et innovantes, qui en font un centre pilote de référence (projet ALADIN).

Les exigences actuelles en matière de sûreté font que les échéances ont été repoussées, mais à l'arrivée, le site sera assaini exemplairement.

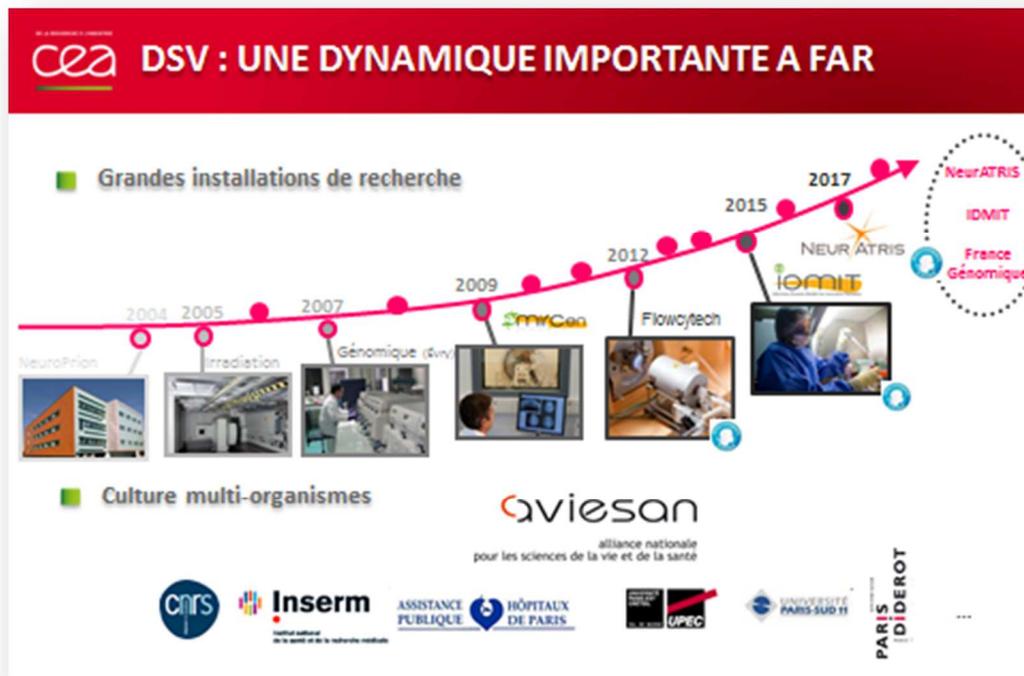
Les travaux se poursuivent ou sont engagés sur les chantiers suivants : réaménagement du restaurant d'entreprise, démantèlement des halls Minerve et Triton, agrandissement des archives et annexion du bâtiment 56, anciennement ANDRA puis ASN, à destination de la direction de centre.

Deux projets importants sont appelés à s'installer. Le projet « IDMIT » sur les maladies infectieuses et le projet Heurtais, une infrastructure de recherche translationnelle dédiée à la biologie et à la santé.

Mme GIRY conclut en rappelant les actions menées en faveur de l'ouverture au public, dans la limite des restrictions de sécurité, en particulier les journées portes ouvertes, la fête de la science, les journées du patrimoine et l'accueil des jeunes scolaires.



Journée du patrimoine



**cea** POINT SUR L'INB 165 « PROCÉDÉ » 

**Bâtiment 52-2**  
Ancien laboratoire de radio-métallurgie : activités de recherche sur des combustibles irradiés.  
Démarrage en 2014 des travaux de déconstruction des cellules de la petite ligne et de la grande ligne par découpe au câble diamanté.

## RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2014

Comme chaque année à l'occasion de l'Assemblée Annuelle, le président de section présente le rapport moral. Par cette présentation il informe ses adhérents de la vie de la section, du fonctionnement du bureau, et présente le bilan des activités.

« Sachant que c'est un peu fastidieux, j'essaierai de rester sobre dans l'exposé.

Je commence donc par saluer tous les amis qui ont répondu présent à notre invitation, et en premier lieu, Mme Claire Giry, directrice du centre de Fontenay dont la présence nous honore et prouve, une nouvelle fois, l'importance des relations entre la direction du centre et notre association.

Je salue nos collègues et amis du Bureau National, nos plus proches voisins, et les présidents des deux autres sections d'Ile de France, SACLAY et BILL.

Bienvenue à vous, nos adhérents, nos membres actifs, qui nous faites l'amitié de venir à cette Assemblée Annuelle de section, participation sans laquelle cette réunion ne serait qu'une réunion de bureau élargie. Alors, merci à tous de votre présence.

Malheureusement, **14** des nôtres ne sont plus parmi nous, ils nous ont quittés dans l'année. Il s'agit de :

- |                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| ■ M. Gérard CABANE     | ■ M. Michel RENAULT  |
| ■ M. Michel MANTEGA    | ■ M. Justin LAVAU    |
| ■ M. Emile EGEA        | ■ M. Georges VALDRE  |
| ■ Mme. Monique PONCEAU | ■ M. Jean LEHMANN    |
| ■ M. Jean GAUCHOTTE    | ■ M. Roger BALERAS   |
| ■ M. Maurice QUESNAULT | ■ M. George VENDRYES |
| ■ M. Claude JEANDIDIER | ■ M. André TEXIER    |

A divers titre, ils étaient nos collègues, nos amis ou de simples connaissances.

Pour saluer leur mémoire et leur rendre hommage, je vous demande de vous lever et d'observer un bref moment de recueillement. ...**Merci**

Je vous présente donc maintenant le bilan d'activité 2014 de la section PARIS/FAR.

A ce jour, en mars 2015, la section compte **387** adhérents, dont 25 en deuxième section, soit **412** adhérents au total.

- On compte 129 femmes et 258 hommes
- L'âge des adhérents va de 59 à 102 ans !
- La moyenne d'âge est de 80 ans
- 74 ont moins de 75 ans et 266 ont plus de 80 ans

Mais aussi 179 adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation.

# L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Nous avons dû radier 8 adhérents perdus de vue, sans réponse à nos nombreuses relances, et 27 adhérents ont démissionné.

Nous manquons encore de nouveaux adhérents, mais nous attendons une nouvelle vague de retraités pour cette année et les 2 ans à venir ; nous ferons le maximum pour que le plus grand nombre vienne s'inscrire chez nous.

Une prise de contact avec les anciens de SGN est également en cours.

## **RELATIONS AVEC LE CENTRE**

Je le dis et le répète chaque année, le centre assure notre hébergement et une grande partie de notre logistique : informatique, téléphonie, reprographie, intendance.

Ce n'est pas rien, c'est essentiel, et nous en sommes conscients ; sans ce support nous ne pourrions continuer notre action ; merci encore une fois à la direction et à ses services support pour ce soutien, apporté avec cette bienveillance à laquelle nous sommes toujours sensibles.

## **LIAISONS AVEC LE BUREAU NATIONAL**

La section est toujours disponible pour les petites tâches. Gérard Durieux participe activement à ce soutien technique du BN.

Le fichier national de gestion « ARCEA-GESTION » est maintenant opérationnel et bénéficie encore de quelques retouches. Il favorise une gestion cohérente sur l'ensemble des sections. Bravo et merci à Yves CHAUVET pour ce travail.

N'oubliez pas notre Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 2 avril 2015 au FIAP à PARIS, et dont les modalités vous ont été adressées avec la convocation.

## **RAPPORTS AVEC LA MUTUELLE HUMANIS ET L'UFR/CFR**

Nos deux fidèles et honorables correspondants, Jean Louis LEBLANC et Gérard LUCAS nous feront un état des lieux dans un moment.

Ils ont toujours des informations à nous communiquer.

## **PARTICIPATION AU GASN**

Notre correspondant est toujours Gilbert BRUHL. Actualiser les fiches d'information et en préparer de nouvelles, voilà la tâche de ce groupe. Je salue une fois encore ce travail collectif et la pertinence de ces fiches.

Vos suggestions sont les bienvenues.

## **STAGES DE PREPARATION A LA RETRAITE**

C'est la section de SACLAY qui assure la formation des agents de FAR à ces stages. Pas ou peu de participants inscrits de FAR, aussi nous avons regroupé nos forces avec Saclay. Nous avons repris contact avec le Comité d'Etablissement de l'IRSN pour nous faire mieux connaître. L'IRSN organise ses propres stages de préparation et l'objectif est de leur fournir le matériel informatif.

## **SITE INTERNET DE LA SECTION**

Le site existe dorénavant grâce à l'investissement de Jean BARTHE que je remercie vivement. Il vous le présentera dans quelques instants.

A nous de le compléter et de le faire vivre ! [www.arcea-paris-far.fr](http://www.arcea-paris-far.fr)

## **ACTIVITES DE LA SECTION**

Je confirme que faute de participants réguliers, certaines activités ont été arrêtées.

Il n'y a plus de sorties concerts et de visites de musées. Il faut dire que leurs structures d'accueil et de réservation ne nous pas aidés.

Visites de sites culturels et techniques, grands voyages, voyages et journées relax sont les activités restantes, mais qui fonctionnent bien.

Chaque responsable d'activité fera son bilan et vous fera part de ses projets ; je remercie chacun d'eux pour leur engagement.

## **BULLETIN DE LIAISON CONTACTS**

C'est une œuvre collégiale où chacun peut s'exprimer dans la meilleure humeur possible, et sur lequel nous avons un bon retour, ce qui nous flatte et nous encourage, évidemment.

Malgré une édition noir et blanc, qui lui fait perdre une grande partie de son charme, la qualité de notre bulletin est saluée par beaucoup de ses lecteurs.

Je souhaite évidemment que la direction nous soutienne pour une édition par imprimeur, mais nous sommes conscients que si le coût est supérieur à l'édition actuelle, cette option est difficilement présentable. C'est à l'étude.

En tant que rédacteur en chef, je remercie une nouvelle fois très chaleureusement nos fidèles chroniqueurs, Michel PRINZ, Jacques DIXMIER et Pierre LE GUEN pour leur participation active, et l'intérêt de leurs articles qui donnent de l'épaisseur à ce modeste ouvrage.

Saluons l'arrivée d'un petit nouveau dans ce staff, Alex MAZLEMIAN, à qui nous sommes heureux d'ouvrir nos colonnes.

N'oublions pas nos cuisinières et leurs recettes originales.

Merci aussi aux contributeurs occasionnels qui à la suite d'un de nos articles, ont souhaité s'exprimer ; nous leur faisons une place dans nos colonnes si la pertinence est évidente. Merci également à Christine pour sa mise en page originale.

## **FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA SECTION :**

Outre les permanences habituelles qu'il assure 2 fois par semaine, le bureau s'est réuni 2 fois en cours d'année pour prendre les décisions relatives à la gestion et au fonctionnement de la section. Ces réunions font l'objet d'un compte rendu interne.

Nous sommes attentifs à ne pas télescoper deux activités le même jour.

## **COTISATIONS :**

La gestion des cotisations devrait être achevée dans le premier trimestre. Il n'en est rien.

Toujours des retards de paiement et cela nous chiffonne pour ne pas dire que cela nous fâche. Nous devons adresser régulièrement des courriers de relance aux retardataires et le retour est décevant.

## **PERMANENCE DU BUREAU :**

Toujours les mardis et jeudis, à votre écoute et à votre service si nous le pouvons.

Voilà donc notre bilan 2014 !

**Merci à ma fidèle et dynamique équipe du bureau pour son investissement et sa motivation. Merci à tous d'être là pour nous encourager. »**

Le président **Patrice Charbonneau**



## ACTUALITES 2014-2015 SUR LES RETRAITES, L'AUTONOMIE ET LA CFR

Trois sujets importants ont retenu notre attention pour ce bilan de l'année 2014 :

- la réforme des retraites lancée début 2013 et votée en janvier 2014,
- la loi sur l'autonomie lancée au second semestre 2013 et signée en janvier 2015,
- un changement de gouvernance de la CFR et un développement prévisible de l'action de notre confédération pour les prochaines années.

### REFORME DES RETRAITES DE 2013-2014

#### 1 – PREMIER RAPPORT DU COMITE DE SUIVI DE LA LOI

Il y a un an exactement, je vous avais présenté le point de vue de la CFR sur cette réforme. Après avoir suivi son élaboration tout au long de l'année 2013, notre conclusion était claire. En dehors de quelques mesures ponctuelles, nous avons annoncé que cette réforme serait :

- a) insuffisante (financement),
- b) injuste (elle ne modifie en rien les inégalités existantes),
- c) dangereuse pour l'avenir (aucune perspective pour les jeunes générations).

Aujourd'hui, le diagnostic que je suis en mesure de vous livrer est le même. Or, cette fois, ce n'est plus le point de vue de la CFR mais celui, très officiel, du Comité de suivi de la loi, ainsi que ceux de la Cour des comptes et de Age-France, interrogé par Bruxelles.

Globalement, le Comité de suivi de la loi<sup>(1)</sup> précise que le retour à l'équilibre financier d'ici 2020 ne sera possible que pour le régime de base (CNAV) et sous deux conditions : la réalisation du plan de stabilité et le retour à une croissance d'au moins 1,5 %.

Mais le financement restera insuffisant sur l'ensemble des retraites puisque dans le meilleur des cas, il ne garantira que 7 milliards d'euros de recettes supplémentaires sur les 28 milliards nécessaires (estimation du Conseil d'Orientation des Retraites de mars 2013).

Cela signifie en clair que la pérennité des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, fragilisées depuis la crise de 2008 et par l'allongement de l'espérance de vie, est toujours en question. Dorénavant le groupe AGIRC-ARRCO puise chaque année entre 3 et 5 milliards d'euros dans ses réserves qui devraient être épuisées respectivement en 2018 et 2023. La loi de réforme de 2013 n'a donc strictement rien apporté à ce problème qui concerne pourtant 80 % des retraités en France et pour lequel « **la réforme des retraites reste à faire** ».

---

(1) Premier rapport de suivi du 15 juillet 2014 - Le Comité de suivi de la loi est un groupe d'experts membres du Conseil d'Orientation de Retraites (COR). Il est présidé par Madame Yannick Moreau.

Au niveau des partenaires sociaux, les études d'impact et les simulations se multiplient. Les négociations dont le début avait été annoncé fin 2014, ont été reportées à 2015. Sans être aussi dramatique que se plaisent à l'annoncer certains médias, la situation AGIRC-ARRCO est donc très sérieuse. Elle ne pourra trouver une solution que par un ensemble de mesures significatives qui devrait comprendre un recul de l'âge d'ouverture des droits entre 64 et 69 ans.

Un autre avis sur la réforme des retraites en France de 2013-2014, nous est parvenu fin 2014 par l'intermédiaire de la Commission de Bruxelles. Celle-ci, souhaitant connaître le point de vue des retraités français eux-mêmes, a interrogé son interlocuteur « non gouvernemental » AGE-France (dont la CFR est une des 20 associations membres).

Dans sa réponse, AGE-France estime que la réforme des retraites de 2014 n'a apporté qu'une solution partielle aux problèmes de financement, tout en laissant s'aggraver les inégalités entre les retraités. AGE-France souhaite en outre que cette réforme soit remise en chantier pour :

- réduire les inégalités,
- s'engager dans la mise en place d'un régime universel de retraite,
- réduire l'essentiel du déficit futur identifié.

## **2 – LES EFFETS COLLATÉRAUX DE LA REFORME**

La mise en place de certaines mesures décidées en 2013 et 2014 s'est révélée difficile, voire leur application impossible, soit par leur complexité ou leurs effets dommageables pour certaines catégories de retraités.

Ce fut le cas pour la mise en service du compte pénibilité, en particulier dans les PME-PMI, abondamment commenté dans la presse.

Plus grave encore, car il touche douloureusement les petites pensions, fût la concomitance du gel des pensions et de la fiscalisation des majorations familiales. Le risque d'une baisse brutale du pouvoir d'achat des petites retraites (de 8 à 10 %) avait été dénoncé par la CFR en septembre 2013 au moment de la préparation du projet de loi<sup>(2)</sup>. Lorsque, plusieurs mois après le vote de la loi, le gouvernement voulu corriger cet effet collatéral dommageable, il lui fût répondu (en juillet 2014 !) par Pierre Mayeur, directeur de la CNAV, que c'était impossible.

En effet, les 38 caisses de retraites existant actuellement ne communiquant pas entre elles, il est impossible à la CNAV de savoir précisément quels sont ceux parmi tous les retraités qui perçoivent moins de 1200 € de pension mensuelle. Cet incident de parcours montre une fois de plus l'intérêt d'un système de retraite universelle (avec une seule caisse de retraite), comme celui préconisé par la CFR.

Dans un autre secteur des retraites, celui de la Fonction Publique d'Etat (FPE), un évènement important s'est produit à l'occasion des discussions entre Paris et Bruxelles sur le remboursement de la dette de l'Etat français. Il s'est traduit par la mise en lumière très officielle du « coût » des retraites de ce secteur estimé à 20 milliards d'euros imputés directement sur le budget de l'Etat puisqu'il n'existe pas de caisse de retraite de la FPE. Ces 20 milliards d'euros s'ajoutent donc aux 28 milliards d'euros de l'estimation du COR en mars 2013 et ne font donc qu'aggraver l'écart signalé ci-dessus avec les 7 milliards d'euros apportés par la réforme de 2013-2014.

---

<sup>(2)</sup> Communiqué de presse de la CFR et article « Courrier des Retraités n°30 – septembre 2013 : Fiscalité et effet Papillon »

## LA LOI SUR L'AUTONOMIE DE 2015

Cette loi portant sur l'adaptation de la société au vieillissement dite « des 3A », pour « Anticipation, Aménagement et Accompagnement », comporte de bonnes intentions mais souffre de deux lourds handicaps : le financement non seulement insuffisant mais détourné et surtout la scandaleuse barrière de 60 ans qui sépare arbitrairement le traitement des « personnes âgées » de celui des « handicapés ». L'année 2014 n'a pas vu l'aboutissement des discussions sur ce projet dont la mise en place effective n'interviendra pas avant 2015-2016.

En conclusion, ce diagnostic qui se résume par de grandes ambitions et de faibles moyens se traduisant par un résultat réduit au tiers du projet initial, correspond malheureusement aux prévisions de la CFR que je vous avais présentées ici il y a un an.

Une autre annonce a été faite en 2014 concernant la réforme du millefeuille régional administratif français. Il n'est plus question de supprimer les départements, du moins avant la prochaine présidentielle. En revanche, le nombre de régions a été réduit et il est prévu de créer, autour des grandes villes, une nouvelle structure, la « métropole » qui reprendra, en les élargissant, les structures préexistantes, communautés urbaines ou régionales. Les années à venir diront ce qui sera finalement mis en place et surtout si ces modifications répondront aux objectifs de lisibilité, de simplification et d'économie.

Une des conséquences immédiates de ce qui précède (la loi sur l'autonomie et le projet régional) se traduit en ce moment par une fragilisation importante des CODERPA<sup>(3)</sup> qui, rappelons-le, sont actuellement les seules instances reconnaissant officiellement l'UFR (ainsi que les 4 autres fédérations de la CFR).

## ACTUALITES CFR ET UFR

La percée médiatique de la CFR ouverte en 2013 a continué de se développer en 2014 avec, entre autres :

- 6 auditions sur les projets de loi en préparation,
- 15 interventions Radio (Europe 1 – RTL – France Info – France Bleu,
- 8 interventions Télévision (France 2 – TF1 -I TELE – France 3),
- 12 interventions Presse écrite (Midi Libre – républicain Lorrain – Sud-Ouest – Le Parisien – Journal du Dimanche).

L'année écoulée a été également marquée par une action soutenue de l'Observatoire Senior Société sur les 2 projets de loi concernant les seniors.

La fin de l'année 2014 et le début 2015 ont vu aussi un renforcement de l'organisation et de la gouvernance de la CFR avec un nouveau président : Pierre ERBS, qui a remplacé François BELLANGER le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

L'arrivée du nouveau président s'accompagne d'une plus forte participation de sa fédération (Génération Mouvement : 700 000 adhérents) aux actions de la CFR. Ce changement s'est déjà concrétisé par un renforcement des effectifs de l'Observatoire Senior Société.

---

(3) CODERPA : Comité Départementaux des Retraités et Personnes Agées

Notons enfin, la mise en place d'une cellule Communication de la CFR, qui sera animée par l'ancien président F. BELLANGER, et la parution depuis juillet 2014 d'une lettre mensuelle d'information « CFR-Echos ». Celle-ci est diffusée par internet avec « Au Fil des Jours », à tous les adhérents des associations membres de l'UFR.

Gérard Lucas

## LA MUTUELLE EN 2015

### EVOLUTION ET PERSPECTIVES

**On constate qu'entre 2011 et 2015, les effectifs sont en baisse régulière pour les retraités passant de 14 325 à 13 750, alors que dans le même temps les effectifs d'actifs sont en légère hausse, passant de 19 293 à 19 600.**

Dans la même période, la dotation du CEA passe de 17 à 18,6 milliards € avec une répartition très défavorable pour les retraités puisque le montant qui leur est alloué passe de 3,2 à 1,6 milliards d'euros pendant que celui affecté aux actifs passe de 13,8 à 16,9 milliards d'euros.

Si l'on compare l'augmentation des cotisations globales et des quotes-parts, pour la même période de référence, les cotisations globales ont augmenté de 16,45%, mais avec une quote-part actifs de +3.36% à comparer avec les +27,3% de quote-part retraités.

Ce qui a conduit à une augmentation de quote-part actifs de 8 € sur 5ans, alors que pour les retraités elle est de 180 € !

Pas vraiment solidaire...

L'évolution est plutôt défavorable pour nous, mais reste acceptable en termes de prestation comparée.

D'après la présentation de **J.-L. LEBLANC**

## LE MOT DU TRESORIER

La moyenne d'âge des adhérents de notre section ne cesse d'augmenter et nous perdons une bonne vingtaine d'adhérents chaque année. Cela se traduit par une baisse constante des cotisations, plus de 1000 € depuis 2011. Vos cotisations constituent pratiquement nos seules ressources mais comme pour faire mentir le trésorier, les membres du bureau de la section ont fait preuve d'une extrême rigueur dans la gestion de nos deniers si bien que l'exercice budgétaire de l'année 2014 se termine en révélant un excédent de 1667,77 €.

Vous trouverez la récapitulation des comptes 2014 ci-dessous.

En résumé, si nos moyens diminuent, l'avenir n'est pas sombre et nous gardons le moral et la confiance dans la relève qui ne saurait tarder !...

**Bernard MAHIEU**

Comptes d'Exploitation 2014				Comptes d'Exploitation 2014			
N° des comptes	Libellé des Charges	Montant		N° des comptes	Libellé des ressources	Montant	
		Partiel	Total			Partiel	Total
602-1	Fournitures de Bureau	140,49		708-1	Cotisations (part de la section)		4087,50
602-2	Matériel informatique	913,70					
616-1	Assurances	452,06		708-2	Recettes diverses		
618-1	Réceptions bureau	203,34		708-3	Actions DR		
618-2	Réception, Représentation						
618-5	Action défense des Retraités			708	Total Recettes diverses		
618-6	Action défense du Nucléaire						
618-7	Action Sociale	144,00		723-1	Subvention ALAS		
623-6	Abonnements			723-2	Subvention COGEMA		
625-2	Frais de mission section	224,70		723-3	Subvention CEA		
623-8	Gratifications	74,19		723-4	Subvention CE-COGEMA		
623-9	Subventions secours			723-5	Subvention Siège ARCEA		
625-1	Frais de missions Siège			723-6	Subventions autres		
626-1	Frais de Postage			723	Total des subventions		0
660-1	Frais financiers			760-1	Produits financiers		321,23
	TOTAL FRAIS DE GESTION		2152,48		TOTAL RESSOURCES DE GESTION		4408,73
678-1	Manifestations Culturelles		11398,48	778-1	Manifestations culturelles		10810,00
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		13550,96		TOTAL RESSOURCES D'EXPLOITATION		15218,73
181.0	Quote-part Cotisations Siège (versées)		7053,00	181.0	Quote-part cotisations sièges (encaissées)		7053,00
	Total des décaissements de la Section		20603,96		Total des encaissements de la Section		22271,73
	Solde (positif)		1667,77		Solde (négatif)		-1667,77
	Balance		22271,73		Balance		22271,73

## LES VISITES DU PREMIER SEMESTRE 2015

### MUSEE VALENTIN HAÛY - HISTOIRE DU MUSEE



A l'entrée un imposant **globe terrestre en relief**, puis des **objets singuliers posés sur une table centrale**, des **sculptures en bronze**, **gravures et photographies**....

Le musée est créé en 1886 par Edgard Guilbeau, professeur d'histoire aveugle. Le musée est dédié à l'histoire des aveugles.

Le parcours du musée s'articule autour des quarante années pendant lesquelles se sont construits les fondements de la scolarisation des enfants non-voyants. Chaque vitrine, soigneusement aménagée et éclairée, expose une variété de thématiques en lien avec la cécité : la géographie (se situer dans l'espace), la musique, le toucher, l'histoire de l'Association Valentin Haüy, la Première Guerre mondiale (les soldats mutilés).

C'est un musée à toucher. En effet, nous trouvons des notices imprimées en caractères agrandis pour les malvoyants et en braille qui permettent à tous les visiteurs de s'informer sur les objets disposés sur les tables (tablettes à poinçons, livres anciens et **portées musicales en relief**). Il n'est pas interdit de toucher et chacun y fait sa propre découverte, réagit et s'y fait ses propres impressions. Ce musée nous propose autant d'archives ou d'objets



uniques qui nous permettent de comprendre cette histoire singulière. Sorti de sa vitrine, un des objets les plus précieux, nous est présenté par notre conférencière. C'est **une plaque au format d'un livre moyen : c'est un abécédaire en relief** fait spécialement pour les enfants non-voyants à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il témoigne du souci d'apprendre aux aveugles les lettres majuscules, minuscules, la ponctuation...

Ce musée raconte surtout 125 ans de combat avec les personnages clés comme Valentin Haüy, Louis Braille, Maurice de la Sizeranne, Nicolas Barbier de la Serre, qui ont permis aux non-voyants et malvoyants d'évoluer vers l'accès à la lecture et à la culture.

### LES HOMMES QUI ONT FAIT AVANCER LA CAUSE DES NON-VOYANTS

#### VALENTIN HAÛY (1745-1822)

Bien que voyant, il eut l'intuition géniale que le toucher pouvait se substituer à la vue. Et dans l'école qu'il créa en 1785, devenue aujourd'hui l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA), des enfants non-voyants purent apprendre avec leurs doigts sur des textes en relief.



## **NICOLAS BARBIER DE LA SERRE (1767-1841)**

Officier d'artillerie, il invente la façon de tracer au canif une écriture simple, lisible dans le noir et déchiffrable à l'aide des doigts, utilisables par conséquent par les officiers en campagne désireux de rédiger ou de lire dans l'obscurité des messages codés. Ce système fut appelé « écriture nocturne ». Il s'aperçoit que les non-voyants pourraient tirer des avantages de son mode de lecture. Il fut adopté dans un premier temps par l'Institution des aveugles puis abandonné par la suite car il comporte d'importants défauts ; il ne permet qu'une écriture phonétique et ne prend en compte ni la grammaire, ni la ponctuation, ni les chiffres, et demeure relativement complexe, basée sur un comptage de points.



## **LOUIS BRAILLE (1809-1852)**

Jeune élève surdoué de l'INJA, Louis Braille mit au point le célèbre alphabet en points saillants qui devait ouvrir définitivement les portes du savoir à ceux que le handicap visuel avait trop longtemps exclus. Lire, écrire, accéder au savoir, y contribuer, tout était devenu possible aux personnes non-voyantes en ce début du XIX<sup>ème</sup> siècle ; mais la route est encore longue, car si les instruments de l'autonomie des personnes aveugles étaient acquis, l'organisation sociale leur permettant de participer pleinement à la vie de tous les jours et notamment à la vie professionnelle ne l'était aucunement.



## **MAURICE DE LA SIZERANNE (1857-1924)**

C'est à Maurice de la Sizeranne, aveugle et ancien élève de l'INJA, que revient le mérite d'avoir franchi une nouvelle étape essentielle. Il avait 31 ans lorsqu'il fonda en 1889 l'Association Valentin Haüy. Il créa la première imprimerie Braille, la première bibliothèque Braille, les premiers ateliers adaptés aux non-voyants. Jusqu'à sa mort en 1924, il contribua de façon décisive, comme secrétaire général de l'Association Valentin Haüy à mettre en place les conditions d'une réelle autonomie sociale et professionnelle des personnes non-voyantes.



Bibliographie : Documentation de l'Association Valentin Haüy - Actualités n°114 - juin 2014

## HOTEL DE VILLE DE PARIS

Depuis 1357, l'hôtel de ville de Paris n'a jamais quitté son emplacement actuel. Le bâtiment a lui par contre beaucoup changé au fil du temps. D'abord « maison aux piliers » à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, du fait des grosses piles qui soutenaient sa façade. C'est François I<sup>er</sup> qui commanda un nouvel édifice à son retour des guerres d'Italie, dont la construction dura de 1533 à 1628. Un palais dessiné par l'architecte italien Boccador, qui allie renaissance italienne et classicisme français. Par la suite, le bâtiment ne sera que quelque peu modifié et agrandi jusqu'aux terribles événements de 1871. En effet, le 24 mai 1871, l'hôtel de ville est incendié, victime de la commune de Paris, guerre civile qui mit Paris à feu et à sang.



Le Conseil Municipal décida sa reconstruction au même endroit. Ce sont les architectes Theodore Ballu et Edouard Deperthes qui remportèrent le concours en proposant un dessin de façade identique à celui de Boccador. Inauguré en 1882 l'intérieur du bâtiment sera cependant modifié afin de l'adapter à ses fonctions administratives. L'autre nouveauté, ce sont les **200 statues qui ornent les façades représentant des personnalités** plus ou moins connues du monde de l'art, des sciences ou de la politique, tous natifs de Paris.

De la « Place de Grève » à la « Place de l'Hôtel de ville »

Nommée Place de l'hôtel de ville en 1803, la grande place située devant le palais a elle aussi été un lieu important de la vie des parisiens. Aujourd'hui dédiée à des événements de loisirs, elle connut des heures moins glorieuses lorsqu'elle n'était encore que la Place de grève, pendant longtemps le plus important port de Paris. Le mot grève tire son nom de la **plage de sable en pente douce construite pour l'accostage des bateaux**. Une place qui attira de nombreux parisiens en quête de travail, qui venaient y « faire grève ». Avec le temps, la signification de ces travailleurs regroupés à la recherche de travail s'est inversée.



La place de grève fut aussi le haut lieu des exécutions publiques parisiennes pendant 500 ans. La première exécution eut lieu en 1310 et la dernière en 1832.

C'est toute l'histoire de ce lieu que l'on découvre lors de notre visite guidée organisée par l'hôtel de ville de Paris.

**REZ-DE-CHAUSSEE - L'ESCALIER DU MAIRE** - C'est le passage incontournable pour tous les chefs d'Etat accueillis à l'hôtel de ville : comme son nom l'indique, l'escalier du maire mène au bureau du premier magistrat de Paris. Il n'est ouvert au public qu'à la journée du patrimoine.

**2<sup>EME</sup> ETAGE - LA SALLE DES FETES** - Elle est la copie de la galerie des glaces de Versailles. La somptueuse salle des fêtes a été pensée pour affirmer la suprématie de la III<sup>ème</sup> République sur la monarchie déchue. Longue de 50 m et large de 12 m, elle gagne en profondeur grâce au jeu de miroirs qui reflètent les fenêtres.



Douze lustres en cristal de Baccarat permettent d'apprécier la beauté des peintures centrales de la voûte de la salle. Œuvre de Benjamin Constant; elle représente Paris conviant le monde à ses fêtes, car c'est bien de cela dont il est question dans cette salle.

Tradition Républicaine, le Maire de Paris y reçoit le Président de la République qui vient le saluer juste après son élection. Les chefs d'Etat Etrangers en visite en France font également cette halte. Les peintures de la voûte sont séparées par des enfants sculptés qui portent la devise Liberté Egalité Fraternité. Il y'a aussi un peu partout les initiales RF en dorure réalisées à la feuille d'or. Enfin, les départements sont représentés au-dessus des portes de la salle.

**LA SALLE DU CONSEIL** - Près d'une dizaine de fois par an, les 163 conseillers de Paris siègent dans cette salle et débattent des décisions à prendre pour la ville de Paris, comme les attributions des marchés publics ou encore la construction de logements.

A l'origine, les conseillers siégeaient perpendiculairement aux fenêtres. Quand leur nombre augmenta en 1935, la salle fut réorganisée en hémicycle, à l'image du Sénat ou de l'Assemblée Nationale. Sur les murs, figurent des tapisseries commandées sous le second Empire. L'une d'elles porte d'ailleurs l'Aigle Impérial. Trois tribunes permettent aux journalistes, aux invités et au public d'assister aux séances.

**5<sup>EME</sup> ETAGE - LA BIBLIOTHEQUE** - La bibliothèque de Paris est un bijou architectural. L'immense salle de lecture de 600 m<sup>2</sup> a été conçue par l'architecte Edouard Deperthes, à la suite de l'incendie en 1871 et a été ouverte en 1890.



Elle comporte une structure métallique qui est masquée par des boiseries d'époque. Dans les rayonnages sont conservés 600 000 ouvrages, des livres anciens mais aussi des publications officielles, nationales et locales et également des photographies (40 000 clichés) sur la ville, dont beaucoup ont été pris avant les grands travaux d'Hausmann.

Depuis 1977, la Ville de Paris, devenue également un département en 1996, est dirigé par un maire. Son statut actuel est fixé par la loi dite « Paris-Lyon-Marseille » de 1982. L'Etat reste représenté par le Préfet de la région Ile-de-France, aussi Préfet de Paris, et par le Préfet de police.

Le Conseil de Paris, à la fois conseil municipal et conseil général, est composé de 163 membres, élus tous les 6 ans dans les 20 arrondissements de la capitale. Ces conseillers élisent le Maire de Paris, premier magistrat de la ville.

Bibliographie : Brochure de la Mairie de Paris

[www.unjourdeplusaparis.com](http://www.unjourdeplusaparis.com) - 19 fév. 2014 - Visiter l'hôtel de Ville de Paris

Direct-Matin 6 Sept 2014 « Découvrez les secrets de l'hôtel de Ville »

## MUSEE DU GENERAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE ET DE LA LIBERATION DE PARIS MUSEE JEAN MOULIN

Le Mémorial-Musée retrace l'action de deux figures emblématiques de la Seconde Guerre Mondiale. Le Général Leclerc, le français libre et Jean Moulin, le chef de la résistance intérieure. L'action de l'un et de l'autre a été mise en perspective dans un parcours expliquant pour le premier, le contexte extérieur de la Seconde Guerre Mondiale sous trois aspects : les forces françaises libres, les Alliés, l'Axe (c'est-à-dire des belligérants, Rome, Berlin, Tokyo) ; pour le second, en montrant le contexte intérieur de la France : les Résistances, Paris, Vichy et l'occupant.



Le visiteur peut découvrir à son gré le parcours de ces deux hommes. On peut y voir les objets symboliques : pour le Général Leclerc, ses vareuses qu'il porta en Afrique et en Indochine, son casque colonial, sa canne et pour Jean Moulin, ses dessins illustrant les poèmes de Tristan Corbières, le brouillon de message codé, affiches de propagande alliée, journaux clandestins, tracts, jalonnent ces parcours.

Les audiovisuels présentant des témoignages et des images de guerre, de nombreuses cartes permettent au visiteur de suivre l'évolution de la guerre. Pour la salle de la libération de Paris, l'architecte muséographe eut l'idée d'exploiter le mur ellipsoïdal, ces musées ayant été créés dans un bâtiment existant en réalisant un mur d'images faisant plonger le visiteur dans le Paris occupé, le Paris insurgé, puis le Paris libéré par la 2<sup>ème</sup> DB (division blindée) avec l'appui de la 4<sup>ème</sup> division d'infanterie américaine. Cette présentation est constituée de 14 écrans où sont projetées des images d'archives fixes et animées.



### JEAN MOULIN (1899-1943)

Lorsque la guerre éclate, Jean Moulin est Préfet d'Eure-et-Loir. Il insiste pour être mobilisé, quand il obtient enfin son incorporation dans le bataillon 117 de l'Armée de l'Air à Paris, le Ministre de l'Intérieur Albert Sarraut lui ordonne de regagner son poste, estimant qu'il est l'une des valeurs sûres de l'administration préfectorale. Alors que de nombreux réfugiés affluent à Chartres, Jean Moulin met tout en œuvre pour organiser leur arrivée. Arrêté par les allemands, tabassé, il refuse de signer un document soumis par les allemands selon laquelle un groupe de tirailleurs sénégalais

appartenant à l'armée française aurait commis des crimes graves. Pour ne pas céder sous les coups, il se tranche la gorge il échappe à la mort de justesse. Rétabli, il reprend son poste, mais il est révoqué en novembre 1940 par les autorités de Vichy parce qu'il a appartenu au Front Populaire. C'est à cet instant qu'il fait concrètement ses premiers pas dans la Résistance.

Convaincu de son devoir de lutte contre l'occupant, il se rend à Londres pour rencontrer le Général de Gaulle en 1941. Les deux hommes ne tardent pas à s'accorder leur confiance et Jean Moulin se voit confier la lourde tâche d'unifier la Résistance dans le sud de la France. Après un bref retour à Londres au début de 1943, où il rend son rapport au Général de Gaulle, il est chargé de mettre en place le Conseil National de la Résistance (CNR) dont l'objectif est de réunir toutes les organisations (mouvements, partis politiques, et syndicats) sous une même entité politique. La première réunion du CNR se déroule le 27 mai 1943 à Paris.

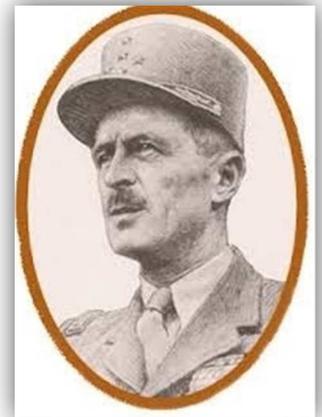
Arrêté à Caluire le 21 juin 1943, Jean Moulin est emprisonné à Lyon et torturé pendant plusieurs jours. Malgré les souffrances abominables qu'il endure, jamais il ne donnera une quelconque information sur le mouvement qu'il a mis en place. Il meurt lors de son transfert en Allemagne, vraisemblablement le 8 juillet 1943. Ses cendres reposent au Panthéon depuis 1964 et son combat reste à jamais ancré dans l'Histoire.

## LE GENERAL LECLERC (1902-1947)

Philippe Marie de Hauteclocque, dit Général Leclerc

Il entre à Saint Cyr en 1922. Trois ans plus tard, il se distingue au Maroc, revient en France comme instructeur à Saint Cyr

En 1939, il sert à l'état-major de la 4<sup>ème</sup> division d'infanterie, est fait prisonnier à Lille en 1940, s'évade et reprend le combat dans un groupement cuirassé sur l'Aisne. Blessé, il est à nouveau fait prisonnier, réussit encore à s'évader et parvient alors à rejoindre à Londres le général de Gaulle (juillet 1940), rallie le Cameroun à la France libre (août 1940). Avec ses hommes, il s'empare le 1<sup>er</sup> mars 1941 de l'oasis de Koufra (sud-est de la Libye) et fait serment de ne cesser le combat qu'à la libération de Strasbourg.



En août 1943, de Gaulle charge Leclerc de mettre sur pieds la **2<sup>ème</sup> Division blindée (DB)**, unité instruite et équipée par les Américains. Au Maroc, Leclerc réussit l'amalgame avant l'heure en adjoignant au noyau initial de Français libres des unités de l'armée d'Afrique. Fin 1943, de Gaulle l'informe que c'est la 2<sup>ème</sup> DB qui est désignée pour libérer Paris. Débarquée le 1<sup>er</sup> août à Saint Martin de Varreville (Manche), la 2<sup>e</sup> DB et son chef participent à la fin des opérations de Normandie. Le commandement américain cède aux pressions et lui donne l'autorisation de foncer sur Paris avec la 4<sup>e</sup> division US. Le 25 août 1944, le général Leclerc installe son poste de commandement à Montparnasse et obtient la reddition de **von Choltitz, commandant allemand du Gross Paris**. La libération de Strasbourg le 23 novembre 1944 par la 2<sup>ème</sup> DB concrétise le serment de Koufra. Ce sont aussi les soldats de Leclerc qui s'emparent du « nid d'aigle » d'Adolf Hitler à Berchtesgaden en Bavière, quelques jours avant l'armistice du 8 mai 1945. Appelé à d'autres fonctions, Leclerc confie sa division le 22 juin 1945 au colonel Dio, un des premiers alliés de 1940.



En août 1945, à la tête du Corps expéditionnaire français en Extrême Orient, Leclerc participe sous les ordres de l'amiral Thierry d'Argenlieu au rétablissement de la souveraineté française en Indochine. Il se heurte alors à un mouvement révolutionnaire fort, dirigé par Hô Chi Minh, qui a proclamé le 2 septembre l'indépendance du Viêt-Nam et avec qui il préconise d'entamer des négociations. Favorable à l'autonomie de l'Indochine, au sein de l'Union française, mais incompris de son chef, il est nommé en juillet 1946, inspecteur des Forces terrestres, aériennes et maritimes en Afrique du Nord. C'est au cours d'une de ses inspections, le 28 novembre 1947, qu'il meurt dans un accident d'avion à Colomb-Béchar, à l'âge de 45 ans. Inhumé dans la crypte des Invalides, il sera élevé à la dignité de Maréchal de France à titre posthume.

Bibliographie : Brochure du mémorial du Général Leclerc - Musée Jean-Moulin  
Biographie du Général Leclerc [www.gaullisme.fr](http://www.gaullisme.fr)

## PROGRAMME DES VISITES DU SECOND SEMESTRE 2015

### MUSEE ALFRED BONNO

Créé en 1950 par André Clément ce musée rend hommage à la mémoire de l'abbé **Alfred Bonno**, curé de Chelles de 1899 à 1911, cet homme d'église passionné d'histoire a légué ses trouvailles à la ville en 1921. Le musée retrace l'histoire de Chelles, de la Préhistoire à l'époque moderne, en passant par les périodes gallo-romaine et moyenâgeuse. On y trouve outils primitifs en silex ou fer, poteries, vestiges paléolithiques à travers des plantes et des animaux fossilisés. L'endroit renferme également une collection de vêtements mortuaires de tissus byzantins et mérovingiens.



**JEUDI 24 SEPTEMBRE 2015**  
**RZ-VS A 14 H 30**

Rendez-vous : à l'entrée du musée  
Place de la République  
77500 Chelles  
Entrée : gratuite

### MAISON ATELIER FOUJITA



**Tsuguharu-Léonard Foujita** s'installe le 24 novembre 1961, en compagnie de son épouse à Villiers-le-Bâcle, dans une petite maison isolée. Ce peintre franco-japonais de l'Ecole de Paris, connu pour son sens de la fête et de l'amitié, autant que pour sa peinture, a trouvé ce havre de paix pour en faire son atelier.

Sur les trois niveaux de cette habitation, d'une pièce à l'autre, nous trouvons des poupées en porcelaine, des livres achetés aux Puces de Paris, ou encore le mobilier du XVI<sup>ème</sup> siècle côtoyant des créations contemporaines qui révèlent les sources d'inspiration du maître.

Au dernier étage se trouve son atelier conservé intact. Tout est à sa place, pigments, dessins, maquettes, pinceaux et surtout ses peintures murales, esquisses de la fresque qu'il réalisa en 1966 pour la chapelle Notre Dame de la Paix à Reims, un pur joyau.

**JEUDI 5 NOVEMBRE 2015**  
**RZ-VS A 14 H 00**

Rendez-vous : à l'entrée du musée  
7, route de Gif  
91190 Villiers-le-Bâcle  
Entrée : gratuite

## MUSEE DES MOULAGES DE L'HOPITAL DE SAINT LOUIS

Le musée des moulages a été créé en 1885 et abrite plusieurs milliers de moulages de cire réalisés au XIX<sup>ème</sup> siècle pour l'enseignement de la dermatologie. La collection des moulages est faite de 4807 pièces réparties en 4 sous-collections, la collection générale la plus importante quantitativement, consacrée aux maladies de la peau et à la syphilis, la collection Parrot, constituée d'une centaine de moulages de pédiatrie réalisés par Jumelin à la demande de Parrot (1829-1883).



Depuis 1992, la collection est classée aux Monuments historiques et le bâtiment est inscrit à l'inventaire Supplémentaire des Monuments historiques depuis 1997.

**JEUDI 3 DECEMBRE 2015**  
**RZ-VS A 14 H 00**

Rendez-vous : à l'entrée du musée  
1, avenue Claude Vellefaux  
75010 Paris

Entrée : 8 €/pers

N.B : Toutes les visites proposées peuvent se faire par les transports en commun.

**Alphonse Degrois**

## VOYAGES ET JOURNEES RELAX

Elles se sont poursuivies régulièrement, en 2014, comme les années précédentes, avec un indéniable succès.

**Pour 2014**, vous avez pu lire dans le **Contacts** du mois de décembre dernier, le compte rendu de Gui Portal sur la croisière dans le Bordelais qui, bien que quelque peu perturbée par une grève SNCF, s'est déroulée sous les meilleures hospices.

Vous avez pu y lire également le compte rendu d'Arlette Garnier de la journée Relax : Barbizon et Fontainebleau.

Dans ce numéro de **Contacts** vous trouverez le compte rendu de la journée relax du 21 Novembre 2014 « Questions pour un Super Champion » et celui du 11 décembre dernier « Noël Brésilien ».

**Pour 2015**, nous avons programmé une **croisière Relax sur le Rhin**, en partant d'Amsterdam et en remontant le fleuve avec de nombreuses excursions jusqu'à Strasbourg. Le voyage aller et retour Paris-Strasbourg, sera effectué par car. Trente-neuf veinards vont participer à cette croisière, toujours effectuée sur l'un des confortables bateaux de Croisieurope ; c'est un peu lourd pour vos animateurs mais nous sommes heureux du succès de nos voyages

Quand ce numéro de **Contacts** paraîtra, le voyage sera terminé, mais, en raison des délais d'impression, son compte rendu ne paraîtra que dans le numéro de décembre 2015.

En ce qui concerne les journées Relax, Arlette Garnier a organisé le 12 février une excellente journée Relax « le Ventre de Paris », avec une visite guidée du quartier des Halles et un repas dans un restaurant réputé. Vous en trouverez ci-après le compte rendu.

Le projet d'escapade « Nord-Pas-de-Calais » a dû être annulé, malgré son intérêt, faute d'un nombre suffisant de participants dans les délais requis. Son report pourrait éventuellement être envisagé.

### **Sont également prévus :**

- le jeudi 4 juin, une journée à Boulogne Billancourt : visite des jardins Albert Kahn, déjeuner, visite de l'exposition « Reflets de Guerre » à l'espace Landowski.
- des projets pour le second semestre 2015 sont soumis à votre approbation : voir les pages bleues à la fin de ce numéro de **Contacts**.

**Pour 2016**, nous avons lancé **une croisière sur la Loire** effectuée sur un tout nouveau bateau à aubes. Reportez-vous au projet décrit ci-après. A l'heure actuelle, 26 personnes ont déjà manifesté leur intérêt pour cette nouvelle aventure Relax. Il ne reste que très peu de cabines pré-réservées.

## ESCAPADE RELAX

### CROISIÈRE RELAX 2016 DE 6 JOURS SUR LA LOIRE



Nous organisons une croisière Relax sur la Loire, **du jeudi 9 au mardi 14 juin 2016**, sur un bateau à aubes quatre étoiles. Vous avez probablement vu les informations données par les médias sur cette nouveauté. C'est un bateau de grand luxe et de taille réduite ; il ne prend que 98 passagers. Son inauguration est récente.

Le prix en pont principal est d'environ 1800 €, excursions et transport Paris-Nantes, aller et retour compris.

Ce voyage inclura la croisière Croisieurope proprement dite avec les excursions, pendant quatre jours, dans les environs de Nantes, Saint Nazaire et ses chantiers navals, la route du Muscadet, Angers avec sa forteresse et la tenture de l'Apocalypse, les châteaux d'Azay-le-Rideau, d'Ussé et les jardins du château de Villandry.



De plus, nous avons pris l'initiative d'organiser le voyage aller-retour Paris-Nantes en car avec repas de qualité en cours de route et visite guidée de Saumur à l'aller et du Clos Lucé au retour où nous aurons un repas servi en costume d'époque. Le tout est compris dans le prix mentionné ci-dessus.

C'est une façon de transformer un voyage **de 4 jours** d'excursion en un voyage **de 6 jours**. Si l'on réfléchit bien, c'est tout à fait avantageux.

Actuellement, presque toutes les cabines réservées par notre section sont attribuées. Si vous souhaitez avoir de plus amples informations ou vous inscrire, contactez soit Gui Portal directement (0169209707), soit le bureau qui répercutera.

## JOURNEES RELAX

### JOURNÉE RELAX DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014 QUESTIONS POUR UN SUPER CHAMPION

Cette journée a été réussie bien que nous ayons eu à déplorer plusieurs désistements tardifs de personnes inscrites. Finalement nous étions huit au rendez-vous à La Plaine-Saint-Denis.

Une table accueillante et tranquille nous avait été réservée dans un coin de la vaste salle moderne du restaurant « Pizza Più ». Chaque convive (sept dames entourant notre courageux Président Honoraire Michel Prinz) a choisi son menu à la carte et le repas s'est déroulé agréablement dans l'ambiance habituelle.

Après un court trajet en bus, nous avons été accueillis à l'heure dite au studio d'enregistrement qu'un certain nombre d'entre nous connaissent déjà. L'enregistrement de l'émission va se dérouler dans les conditions déjà décrites dans le numéro 31 de **Contacts** de juin 2013, qui nous a montré



*Le décor et le Super Champion*

que « *la télévision, c'est de l'illusion* » !

Mais le décor est changé : on voit apparaître en image « off » le Super Champion, appelé à remettre son titre en jeu. Les spectateurs aussi sont filmés.

Nous avons assisté à trois séries d'enregistrements de l'émission, diffusées les dimanches 11, 18 et 25 janvier 2015.

La sélection du challenger se fait selon le processus habituel :

- « le neuf points gagnants », joué par 4 candidats ayant déjà remporté au moins une victoire dans une émission quotidienne, dont un sera éliminé ;
- « le quatre à la suite », pour les trois candidats retenus, dont un sera éliminé ;
- « le duel », pour les deux sélectionnés, à disputer en 15 points, comme dans les émissions quotidiennes.

Le gagnant de ce duel sera confronté au Super Champion en titre au cours d'un nouveau duel en 21 points.

Nos amis ont suivi attentivement ces joutes. Nous avons à nouveau été frappés par la différence entre le spectacle sur nos écrans de télévision à domicile et celui qui nous était offert sur le plateau d'enregistrement. A domicile, tout se passe « comme sur des roulettes » ! Mais sur le plateau, tout n'est pas aussi simple. Tout doit être parfaitement coordonné : l'image, le son, les réactions des participants et celles du public, orchestrées par des animateurs (nous étions des figurants). La moindre erreur ou omission doit être corrigée, ce qui donne lieu à des retours en arrière et à des reprises plus ou moins laborieuses.

Le suspense ajoute au stress des candidats. Il doit être d'autant plus difficile à soutenir que le dénouement de la confrontation approche : par exemple, lors d'une reprise intervenant au moment où les deux candidats étaient à égalité à 20 points alors que le score à atteindre est de 21 points. L'attente de la dernière question a été très éprouvante !

Les animateurs distraient de leur mieux la salle pendant ces interruptions. Pendant un de ces « entractes », Julien Lepers nous a annoncé qu'il était invité à Dakar pour le sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie, à l'occasion du passage de pouvoir du Président Abdou Diouf à son successeur. Julien devait y une récompense pour son action dans le domaine de la francophonie.

En effet, l'émission de Questions pour un Super Champion est largement diffusée par TV5 Monde et des émissions spéciales sont organisées chaque année pour des candidats étrangers francophones.

On voit une bonne illustration de cet engagement dans le fait que le public de ce jour comportait un groupe important de Brésiliens qui ont remis à Julien une médaille souvenir de leur pays : elle fera partie de la collection de souvenirs de l'émission.



*Photo du groupe*

## JOURNÉE RELAX DU JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014 - NOËL BRÉSILIEN



Nous étions 15 participants au rendez-vous tout près de la Place de l'Etoile, au cabaret Paù Brasil. Deux tables nous étaient réservées au balcon dans cette très grande salle qui peut accueillir 300 personnes : elle était comble.

Excellent accueil avec apéritif brésilien (jus de fruits et rhum) suivi du déjeuner composé de plusieurs salades d'entrée, puis de six sortes de viandes grillées

d'excellente qualité, avec accompagnements de riz parfumé et de beignets de banane à volonté.

Au dessert, ananas bien présenté, puis champagne et café, appréciés tout en regardant le spectacle : troupe nombreuse et très dynamique, costumes resplendissants, coiffures étonnantes de variété, couleurs éclatantes, rythmes sud-américains endiablés : tous les plaisirs à la fois !

Et puis la joie de se retrouver, parfois après une absence prolongée, et de faire de nouveaux projets.

A l'an prochain !



## JOURNEE RELAX DU JEUDI 12 FEVRIER 2015 - « LE VENTRE DE PARIS »

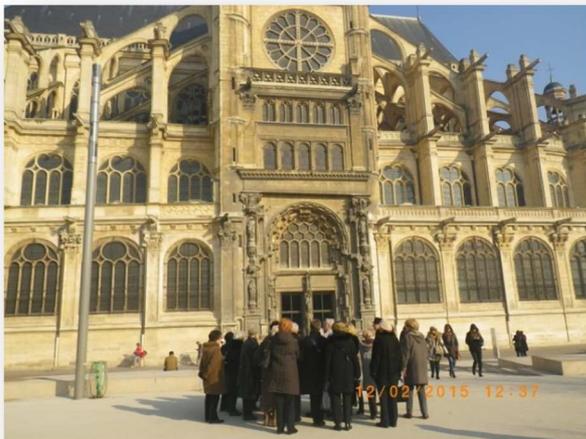


*Le rendez-vous*

Les 23 participants avaient rendez-vous à la sortie du métro Etienne Marcel et se sont rassemblés au café proche où la guide Aurore nous a rejoints.

Sous sa conduite, nous avons parcouru le quartier depuis la rue Montorgueil jusqu'à la Fontaine des Innocents, visitant au passage l'église Saint-Eustache dont les riches couleurs des vitraux étaient mises en valeur par le soleil. Tout au long du parcours, Aurore nous a intéressés par l'évocation de

nombreux souvenirs historiques, tels que le transfert du Cimetière des Innocents, l'assassinat d'Henri IV, les cortèges royaux vers Saint-Denis... Chacun a apprécié son érudition, son excellente diction et son charme.



*Saint-Eustache*



*Aurore, notre excellente guide*

Depuis la Fontaine, nous avons gagné la Rue de la Grande Truanderie (nom combien évocateur !) où se trouve le restaurant Pharamond dont la façade évoque la Normandie : nous comprendrons pourquoi, après le déjeuner, en écoutant Manuela (la deuxième guide qui a présenté l'histoire du restaurant) et ses nombreuses anecdotes, imagées de photos anciennes qu'elle nous faisait circuler (tout comme Aurore l'avait fait le matin).



*Manuela nous présentant les photos*

Nous avons beaucoup appris sur l'histoire du quartier qui fut autrefois un vaste marécage, s'étendant jusqu'à un bras de la Seine, disparu depuis. Les moines introduisirent des cultures adaptées à ce milieu humide : le Marais était né. Puis le marché se développa, offrant toutes sortes de denrées à la population : le Ventre de Paris était bien alimenté. Elle a évoqué la vie des Forts des Halles, corporation très honorée, puis le départ des Halles de Paris vers Rungis.



*A table*



*Les deux Relax*

Après le déjeuner, apprécié de tous à la fois pour le menu et pour les conversations très animées, la visite du restaurant (art déco) à trois étages nous a divertis : elle nous a donné l'occasion d'apprécier le confort et la décoration des petits salons particuliers et l'ingéniosité du double escalier permettant d'éviter les rencontres inopportunes.

Nous nous sommes quittés dans l'après-midi comme convenu, avec l'espoir de prochaines rencontres.

Photographes : Arlette Garnier, Liliane faure et Gui Portal

**Gui Portal et Arlette Garnier**

## LES GRANDS VOYAGES 2015

Après une année de pause, les grands voyages reprennent.

Je sais que je ne suis pas le seul à avoir apprécié cette pause.

Santé, finances, autres projets en cours, travaux imprévus, chacun se retrouvera, sauf les chanceux qui n'ont pas eu de problèmes.

En clair, même si l'envie de partir ailleurs pour changer d'horizon est impérieuse, il ne faut pas pour autant se mettre en danger.



A propos de danger, et en relation avec ce qui se passe chez nous et dans le monde, nos choix doivent tenir compte de ces risques, même si, face au terrorisme, nous ne sommes à l'abri nulle part. Les touristes restent une cible facile.

A priori, pour 2015, **le voyage au Myanmar**, autrement dit en Birmanie, ne devrait pas être confronté à ces dérives. Même si des problèmes existent entre les religieux bouddhistes et les musulmans, les régions visitées sont calmes et sous contrôle.

Ne vous méprenez pas sur mes propos, je suis confiant.

Mais depuis quelques temps et surtout depuis cette année, il devient impératif de faire des choix en fonction de certains critères, pas toujours très objectifs, mais toujours en fonction d'un risque relatif qu'il convient plus que jamais de prendre en compte.

Ainsi, une grande partie du bassin méditerranéen, le Moyen-Orient et les territoires où l'Islam s'installe en système politique, sont des destinations à risque que nous devons éliminer de notre catalogue.

Alors, nous nous tournons vers les Amériques, l'Europe et ce qui est accessible sans trop de risque et à coût acceptable.

Certains projets suggérés antérieurement apparaissent comme des choix judicieux.

La Louisiane, les Pays Baltes, la Pologne, l'Indonésie pour garder l'exotisme.

Tout cela est dans les cartons, il faudra faire un choix pour 2016, que je n'ai pas encore fait ; il faudra attendre un peu pour se décider.

Vos souhaits peuvent nous aider, exprimez-vous !

**Patrice Charbonneau**

**Le Groupe Argumentaire Sur le Nucléaire (GASN), créé en 1999, est chargé de rédiger des fiches argumentaires claires et concises sur tous les sujets d'actualité concernant le nucléaire mais aussi l'énergie nucléaire et l'environnement.**

**Il compte une quinzaine de membres, représentants des différentes sections de l'ARCEA qui se réunissent plusieurs fois par an. Au cours des 6 derniers mois, le groupe s'est réuni le 10 octobre, le 15 décembre 2014. En 2015, les prochaines réunions du groupe sont programmées les 02 avril et 04 juin prochains.**

Durant les six derniers mois, les activités du groupe ont été consacrées essentiellement à l'actualisation et à l'enrichissement du fichier des articles existant (pas moins de 10 articles nouveaux ont été élaborés ou révisés dans ce cadre). Par ailleurs, une fiche argumentaire nouvelle a été éditée. Dans ce contexte, les travaux majeurs que l'on peut mettre en exergue sur les six mois écoulés sont :

### ■ ENRICHISSEMENT ET REVISION DU FICHER D'ARTICLES EXISTANT

- Article n°32 : Les champs d'expérimentation nucléaires français
- Article n°33 : La protection des populations et des expérimentateurs lors des essais nucléaires français
- Article n°34 : L'effet de serre atmosphérique
- Article n°35 : Des « Smart Grids » pour quoi faire ?
- Article n°36 : La coopération nucléaire franco-chinoise
- Article n°38 : La bioremédiation : application à la décontamination des sols et des eaux polluées
- Article n°39 : Le radon en Savoie
- Article n°41 : L'électricité : vecteur énergie de demain
- Article n°42 : Le nucléaire, précurseur de l'économie circulaire
- Article n°44 : La divergence de G1

### ■ ELABORATION D'UNE NOUVELLE FICHE ARGUMENTAIRE

- Fiche argumentaire n°53 : La réhabilitation thermique dans le bâtiment en France

Par ailleurs, on notera que le GASN travaille en liaison directe avec l'association « Sauvons le climat », implantée à Grenoble, dont l'activité remarquable est centrée sur l'effet de serre, ses liens avec l'activité humaine et ses conséquences sur le climat de la planète. Voir <http://www.sauvonsleclimat.org.fr>.

En outre, le GASN poursuit une collaboration avec la SFEN (au sein du groupe GR21 Groupe de réflexion énergie/environnement), ainsi qu'avec l'association Union des associations d'anciens et de retraités du Groupe AREVA (UARGA). Voir <http://www.uarga.org/>.

Pour mémoire, vous pouvez retrouver, ci-après, le tableau des fiches GASN éditées à ce jour (hors documents d'actualité).

**Gilbert BRUHL**

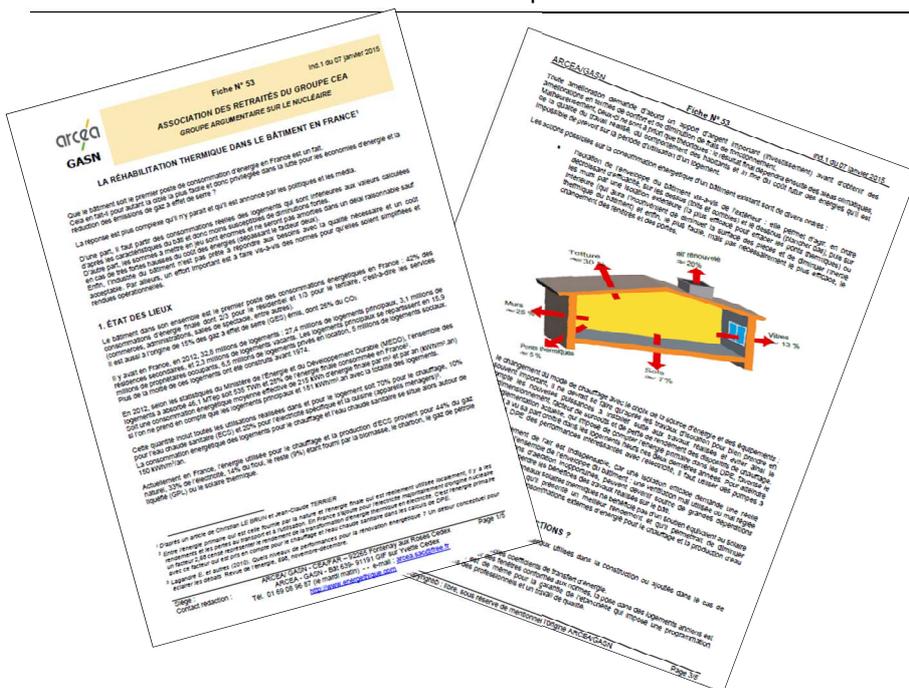
---

**FICHES GASN**

<b>N°</b>	<b>TITRE</b>
<b>0</b>	<b>Présentation du GASN</b>
<b>1</b>	<b>Environnement radioactif naturel et artificiel</b>
<b>2 et 2A</b>	<b>Evolution du besoin énergétique dans le monde</b>
<b>3 et 3 A</b>	<b>Les déchets radioactifs</b>
<b>4</b>	<b>France : quelle énergie pour demain ?</b>
<b>5</b>	<b>L'accident de Tchernobyl et ses conséquences en France</b>
<b>6 et 6 A</b>	<b>Les munitions à l'Uranium appauvri</b>
<b>7 et 7 A</b>	<b>Le traitement pour recyclage du combustible nucléaire utilisé</b>
<b>8 et 8 A</b>	<b>Le transport des matières radioactives</b>
<b>9 et 9 A</b>	<b>Prise en compte du risque sismique des installations nucléaires</b>
<b>10 et 10 A</b>	<b>Le Radon</b>
<b>11</b>	<b>Le principe de précaution</b>
<b>12 et 12 A</b>	<b>Les faibles doses</b>
<b>13 et 13 A</b>	<b>EPR</b>
<b>14 et 14 A</b>	<b>L'effet de serre</b>
<b>15</b>	<b>Les réacteurs nucléaires naturels d'OKLO</b>
<b>16</b>	<b>ITER : le chemin vers les réacteurs de fusion</b>
<b>17 et 17 A</b>	<b>Simulation et dissuasion nucléaire</b>
<b>18</b>	<b>La gestion de crise dans le domaine nucléaire</b>
<b>19</b>	<b>Le cycle du combustible nucléaire</b>
<b>20 et 20 A</b>	<b>Sûreté et sécurité nucléaire</b>
<b>21</b>	<b>Le Plutonium</b>
<b>22 et 22A</b>	<b>Génération IV</b>
<b>23 et 23 A</b>	<b>Comparaison des différents modes de production d'électricité</b>
<b>24</b>	<b>Exposition médicale aux rayonnements ionisants</b>
<b>25</b>	<b>Le contrôle des activités nucléaires</b>
<b>26</b>	<b>Le stockage de l'énergie électrique</b>
<b>27 et 27 A</b>	<b>La conservation des aliments par ionisation</b>
<b>28 et 28 A</b>	<b>Energie solaire photovoltaïque</b>
<b>29</b>	<b>Le Polonium 210</b>
<b>30 et 30 A</b>	<b>Le démantèlement des installations nucléaires</b>
<b>31 et 31 A</b>	<b>L'énergie éolienne</b>
<b>32 et 32 A</b>	<b>Le dessalement et les réacteurs nucléaires</b>

FICHES GASN

N°	TITRE
33	Sécurité Nucléaire : de la non communication à la transparence
34 et 34 A	Le réacteur Jules Horowitz
35 et 35 A	Le captage-stockage du CO2
36 et 36 A	L'hydrogène
37 et 37A	L'énergie Solaire thermique et thermodynamique
38	Le Radium
39	Maintenance du parc nucléaire par les entreprises prestataires
40 et 40 A	Qu'est-ce que la biomasse ?
41	La contamination radioactive interne
42 et 42 A	L'épidémiologie et son application aux rayonnements ionisants
43 et 43 A	Propulsion nucléaire des sous-marins
44	Energie marine
45 et 45 A	L'accident de TMI
46 et 46 A	L'accident de Tchernobyl
47 et 47 A	L'accident de Fukushima
48 et 48 A	Le nucléaire après Fukushima
49	Fukushima, 3 ans après la catastrophe
50	Qu'avons-nous appris en France des accidents nucléaires ?
51	L'uranium
53	La réhabilitation thermique dans le bâtiment en France



### FORT DE CHATILLON DEVENU CENTRE D'ÉTUDES NUCLEAIRES DE FONTENAY AUX ROSES BERCEAU DE LA SCIENCE DU VIVANT AU CEA

Qui se souvient de M. Varloteau ? Il était une figure des premiers âges du CEA. Je venais d'y prendre mes fonctions quand je fis sa connaissance en 1960 : il était le leader syndicaliste incontesté, autant vénéré par le personnel que respecté mais craint par l'encadrement. D'une carrure imposante malheureusement « cassée », il se déplaçait sur le centre au volant de sa 4 CV et en sortait difficilement, s'aidant ensuite de ses béquilles(1). Ce pionnier, un jour, m'a dit devant « ZOE », et je ne l'ai jamais oublié :

« *L'atome, toubib, ce n'est pas la bombe, c'est l'avenir de la Santé, et ici on s'y emploie !* ». Une telle assertion ne pouvait que surprendre le jeune médecin arrivant dans un univers qu'il découvrait.

**ZOE**, la première pile atomique construite en France venait d'avoir 10 ans et maintenant, sur d'autres centres, des réacteurs plus élaborés la supplantent. Qu'importe ! Les services qu'elle avait rendus étaient considérables.

« *Ce que sans doute, vous ne savez pas, ajouta-t-il, c'est le rôle de ZOE dans la recherche médicale !* » et de me citer ce Professeur de médecine de Necker, découvert par Joliot Curie et Francis Perrin, et qui fréquentait assidûment les lieux.

Il s'agissait du Pr **Jean Coursaget**, jeune agrégé se passionnant pour cette science nouvelle : la radiobiologie, dont il avait appris les premiers éléments aux USA.

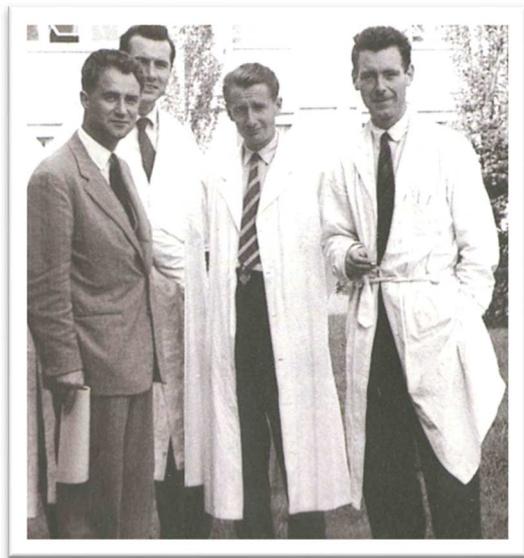
Nous étions dans les années 50, presque au lendemain de la guerre et lors de la mise à disposition de la France par le Canada de la fameuse bombe au cobalt, la France applaudissait, La presse médicale, elle-même, s'enthousiasmait : *la bombe au cobalt installée à Neuilly allait faire reculer le cancer !...* C'était aller trop vite.



Pendant ce temps, très discrètement, J. Coursaget sollicitait les physiciens de ZOE de lui fournir certains radio-isotopes qu'il destinait à fixer, voire détruire les cellules malignes dans l'organisme, comme le lui avait suggéré **Joliot Curie**. En 1935, notre prix Nobel avait imaginé que des radioéléments pourraient être utilisés comme traceurs. Puis, dès 1944, il avait marqué à l'iode 128 la thyroxine, « *une hormone qui, affirmait-il, injectée à l'organisme humain, irait se fixer sur certaines parties du corps* ».

Et Varloteau de me raconter les périples matinaux du professeur au volant de sa vieille Renault Juva 4 ! Un souvenir que les témoins du moment se plairont par la suite à me rappeler. Comme les molécules marquées contenues dans le sérum et autres produits biologiques étaient à vie courte, on se plaisait à assister aux départs « sur les chapeaux de roues » de cette course contre la montre entre ZOE et l'hôpital Necker. On savait que là-bas, une autre équipe attendait aux pieds du lit du malade... Heureusement qu'à l'époque la circulation était fluide !!





J. Coursaget   P. Fromageot   F. Chevallier

Moins spectaculaire, d'autres biologistes s'affairaient en souterrain, à quelques mètres de la pile, à des expériences de radiochimie et de toxicologie sous la direction de **Pierre Fromageot** et de **François Chevallier**. « *Installés dans des sortes de tunnels mal ventilés, les chercheurs devaient s'accommoder de l'humidité des murs, mais l'ambiance intellectuelle du fort de Chatillon où les biologistes travaillant aux cotés des physiciens compensait largement les inconvénients* » (Je cite).

A la même époque, c'est aussi le Pr Hamburger, le patron d'urologie, « l'homme du rein artificiel », qui connaissait les travaux de Coursaget. Le voici, sur les conseils de ce dernier, déléguant deux de ses assistants, J.L. Funck Brentano et Sachs auprès du Docteur H. Jammet, le Chef du nouveau Département de Protection Sanitaire. Ils vont proposer au Groupement Technique du Fort (qui allait s'appeler CEN/FAR), de réaliser un premier rein artificiel. Une réussite ! <sup>(2)</sup> La technique s'associait à la biologie !

« *A l'époque, écrira Coursaget, et malgré les premiers résultats, toute la crédibilité du CEA dans le domaine de la biologie restait à forger.....C'était un vrai pari !* ».

Pari gagné ! « *Cette proximité avec les physiciens et les chimistes était considérée comme une vraie bénédiction par les biologistes, cela provoquait une véritable émulation facilitée par le fait que les chercheurs avaient tous le même âge* »<sup>(3)</sup>.

1955 – 1956, le Centre de Saclay est en cours de construction et monte en puissance, les biologistes commencent à quitter le Fort pour des locaux plus vastes et surtout mieux adaptés à leurs disciplines.

Comme les biologistes au CEA ne demandent pas d'appareils onéreux et n'exigent pas de budgets importants, ils ont bonne presse... Ils seront désormais choyés. Les « Sciences du Vivant » venaient de sortir de leurs fonds baptismaux.

## Docteur Pierre Le Guen

(1) Notre syndicaliste handicapé se déplaçait, de bâtiments en labos, à bord de son véhicule là sans en sortir, il faisait venir son monde et tenait conseil ; il ne s'en extirpait qu'à l'heure des repas et lors de réunions officielles.

(2) Le rein artificiel du G.T. a fait l'objet d'une dernière rubrique.

(3) Ils étaient trentenaires !

## FAUT-IL CONSOMMER DES ALIMENTS IRRADIÉS ?

**La formule est provocatrice, mais elle recouvre une réalité bien établie : « l'ionisation » des aliments permet d'allonger leur durée de conservation sans du tout augmenter leur radioactivité naturelle.**



France 5 a diffusé les 15 et 22 mars une émission sur l'irradiation des aliments : « Aliments irradiés : mauvaises ondes dans nos assiettes ? ». Sans doute pour faire de l'audience, l'émission a joué sur le spectaculaire et exacerbé la peur qu'engendrent d'emblée les mots radioactivité et irradiation.

Rappelons quelques faits simples. L'irradiation des aliments est un procédé de conservation et d'assainissement, qui évite bien des accidents. Aujourd'hui encore, malgré les soins apportés aux traitements alimentaires, dans les pays industrialisés, une personne sur 3 peut être victime d'intoxications alimentaires plus ou moins graves. 25% de la production alimentaire mondiale est perdue après récoltes ; rien qu'aux États-Unis, la perte annuelle n'est estimée entre 5 et 17 milliards de dollars. On perçoit facilement l'enjeu !

### ■ UNE IRRADIATION APPELEE « IONISATION »

On utilise plutôt le mot « ionisation » pour qualifier ce procédé de conservation qui intervient au niveau de l'atome. Il s'agit bien d'irradiation, car on utilise un rayonnement capable d'ioniser. Le principe est simple : l'aliment, animal ou végétal, est susceptible d'être contaminé par des bactéries ou autres micro-organismes. Le rayonnement va les tuer avant qu'ils ne prolifèrent. La pénétration du rayonnement lui permet d'agir « à cœur », même si l'aliment se trouve emballé. Les sources d'irradiation sont soit électriques (accélérateurs d'électrons) soit radioactives (irradiateur gamma).

L'action des rayonnements dépend de la dose qui est parfaitement réglée et contrôlée par des dosimètres installés sur le conditionnement des aliments. L'énergie des rayonnements émis se situe en dessous des seuils d'activation, ce qui veut dire qu'il est scientifiquement impossible d'induire une quelconque radioactivité dans l'aliment traité (pas plus qu'un bifteck est électrisé si on le cuit sur une plaque électrique !). En d'autres termes, l'aliment ne récupère aucune radioactivité qui s'ajouterait à la sienne, celle qu'il possède de manière naturelle.

En revanche, quel que soit le procédé de conservation, le traitement n'est jamais neutre : il affecte légèrement les éléments nutritifs et introduit des composés initialement étrangers dans l'aliment. Toutefois, quand on compare l'ionisation à un autre procédé de conservation, comme la chaleur (utilisée notamment dans les conserves), l'affectation est moins forte pour le premier procédé. L'absence d'élévation de température au cours du traitement conduit à conserver à l'aliment toutes ses qualités organoleptiques, c'est-à-dire celles que l'on perçoit avec nos sens, comme l'odorat et le goût.

## ■ DES FRAISES PLUS BELLES ET ODORANTES

L'ionisation a aussi pour effet de prolonger la conservation des aliments et influe donc sur certains facteurs, comme la cueillette des fruits et légumes. Une étude originale a été conduite à Lyon sur des fraises avec le concours d'une grande surface : pendant plusieurs jours, des fraises irradiées ont été mises en vente, sous un panneau indiquant clairement le traitement d'ionisation.



Malgré un prix plus élevé, elles ont rencontré un franc succès, les acheteurs déclarant aux enquêteurs qu'elles « *étaient plus belles et sentaient bon !* ». Ce n'est évidemment pas le procédé qui rend ces fraises plus belles et plus odorantes mais tout simplement le fait que, contrairement aux autres fraises commercialisées, elles étaient cueillies à maturité et non pas de façon précoce, grâce à l'allongement de leur durée de conservation ultérieure.

Plus de 1220 études menées depuis 1979 sur la salubrité de 278 aliments n'ont mis en évidence aucune différence significative entre un aliment ionisé et non ionisé en termes de toxicité, de pouvoir pathogène ou de propriétés mutagènes. Ceci a conduit le Comité d'expert mixte FAO/OMS/AIEA (1) à conclure en 1997 sur l'innocuité des aliments ionisés sans limitation de dose. Aujourd'hui, plus de 40 pays ont approuvé l'irradiation d'environ 50 aliments différents. Les États-



*Symbole international  
d'irradiation des aliments*

Unis sont très favorables pour ce traitement ; la France autorise l'ionisation de 14 catégories d'aliments. La législation française est très claire : « *l'irradiation ne doit pas être utilisée pour remplacer des mesures d'hygiène et de santé ou de bonnes pratiques de fabrication ou de culture* ». **L'étiquetage** doit mentionner « *traitement par rayonnements ionisants* » ou « *traitement par ionisation* ».

**Jacques FOOS - Professeur Honoraire du CNAM**

- (1) FAO : Food and Agriculture Organization (ONU)  
OMS : Organisation Mondiale de la Santé  
AIEA : Agence Internationale pour l'Energie Atomique.

Mots clefs : **consommation, alimentation, ionisation, irradiation, nucléaire**

## LE VERRE DANS LA CONSTRUCTION

## CARACTERISTIQUES ACTUELLES

Notre article précédent traitait de l'histoire du verre, de sa lente progression à travers les âges, de sa rapide avancée technologique à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle. Au XXI<sup>ème</sup> siècle, le verre est devenu le matériau indispensable de la construction.

*Publicis Drugstore Champs Elysées Paris*  
 Architecte : Pierre Dufau (1975),  
 Réhabilitation : Michele Saee (2004)



👉 Couvent de la Tourette  
 Le Corbusier (1960) 👈

suite de Fibonacci pour déterminer les proportions rythmiques des séries de vitrages qui composent les « pans de verre ondulatoires » s'inscrivant dans les claustras géométriques en béton de la façade. Voilà, tout est dit ! Le verre est matériau de construction, le verre est matériau d'art et d'architecture.

Ainsi le verre participe à la façade et bientôt la façade est entièrement en verre, les hautes tours s'habillent de verre, ni charpente ni béton ne sont vus, la structure est devenue squelette, le verre devient peau, la peau des immeubles modernes. Désormais, le verre fait partie de notre quotidien. Il permet aux architectes de faire rentrer la lumière naturelle dans les bâtiments et d'exploiter sa chaleur pour optimiser la consommation énergétique de chacun au quotidien.

Nous vous proposons d'analyser les caractéristiques actuelles de ce matériau.

## LE « RUDE BETON » ET LE VERRE

Le Corbusier déclarait à propos du « rude béton » de son couvent de la Tourette (1960, commune d'Eveux-sur-Arbresle) : « C'est à l'intérieur que se passe l'essentiel », pourtant le réfectoire dédié aux rassemblements est destiné, par ses hautes baies vitrées, à la communication avec l'extérieur. Iannis Xenakis, ingénieur et compositeur, collaborateur de Le Corbusier, recourut à la



## LE VERRE : LUMIERE ET CHALEUR

La fabrication industrielle du verre remonte aux années 1950, suite à la mise au point du verre flotté par Sir Pilkington en Grande-Bretagne. Il devient dès lors aisé de fabriquer du verre plat, qui offre tant de perspectives d'assemblages qu'il est enfin possible de modifier les caractéristiques de transmission lumineuse et de contrôle solaire.

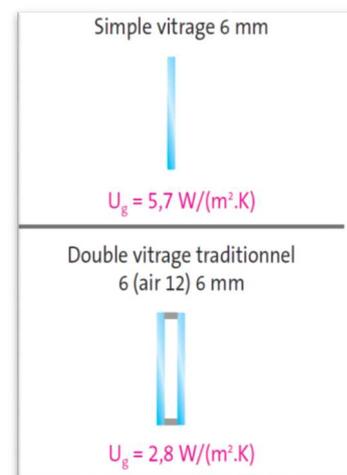
### LE VERRE FLOTTE (OU FLOAT)

Le verre flotté est le processus de fabrication qui permet d'obtenir un verre plat ; celui-ci est issu du refroidissement d'une matière en fusion versée sur une couche de métal liquide, de l'étain fondu dont la surface extrêmement lisse lui confère une planéité parfaite. Ce verre de base ne résiste pas aux chocs, ce qui le distingue des verres de sécurité (*voir en fin d'article - encart 1*). On distingue les verres clairs et les verres extra-clairs ; ces derniers se différencient des premiers par leur extrême transparence, favorisant la transmission de la lumière et la valorisation des objets au travers du verre.

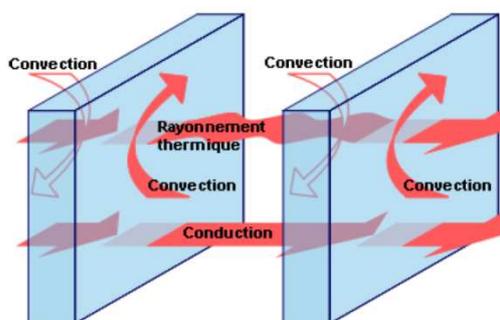
### LE DOUBLE VITRAGE

L'isolation thermique apportée par un vitrage est caractérisée par son coefficient de transmission thermique  $U_g$  (en  $W/m^2.K$ ) (*voir en fin d'article - encart 2*). Plus il est faible, meilleure est la performance thermique. Le double vitrage de base a une performance énergétique double de celle d'un simple vitrage.

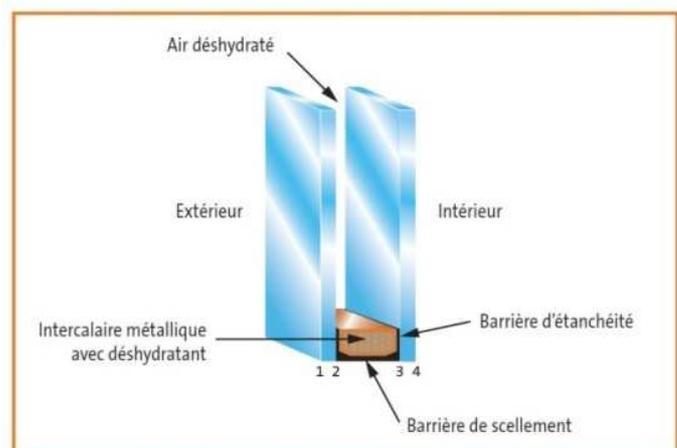
Le double vitrage est constitué de deux feuilles de verre assemblées et scellées en usine, séparées par un espace hermétique renfermant de l'air ou un autre gaz déshydraté, de l'argon, voire du krypton. La composition est donnée par 3 valeurs en millimètres. Un double vitrage de 6.12.6 est composé de deux verres de 6 mm avec un espace d'air de 12 mm. La présence de la lame d'air (de gaz) permet de limiter les pertes de chaleur par conduction ; la nature du gaz utilisé est indiquée entre parenthèses le cas échéant.



Comparaison simple et double vitrage  
(Source Saint-Gobain)



Transmissions thermiques dans le double vitrage  
Source : <http://www.energieplus-lesite.be>



Coupe double vitrage  
Source : Saint-Gobain Glass

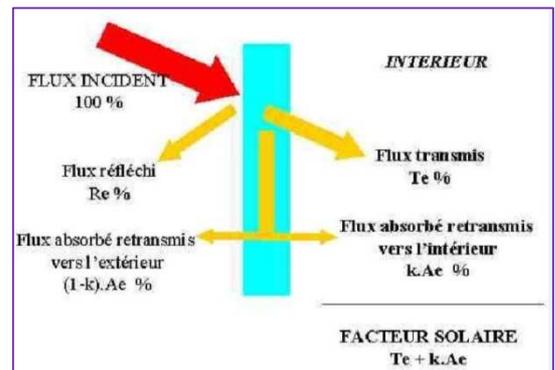
**LE DOUBLE VITRAGE « A FAIBLE EMISSIVITE »** (voir en fin d'article - encarts 3 & 4)

En anglais, il se nomme vitrage « low-E » et en France, on l'appelle « Vitrage à Isolation Renforcée » (VIR). Le verre à faible émissivité, de plus en plus utilisé, permet de diminuer le transfert de chaleur par rayonnement à travers le vitrage.

Un vitrage à faible émissivité laisse entrer les apports solaires de l'extérieur, le rayonnement solaire émettant dans les courtes longueurs d'onde ; mais il empêche la sortie depuis l'intérieur des infrarouges de grande longueur d'onde (chaleur des objets et murs de la pièce). Cette propriété est obtenue par le dépôt d'une fine couche d'oxyde métallique invisible (or, argent) sur la surface intérieure de la vitre côté intérieur.

**LE FACTEUR SOLAIRE**

Lorsque l'énergie solaire est interceptée par une paroi, une partie est réfléchiée vers l'extérieur, une partie est absorbée par le matériau, une partie est transmise à l'intérieur. Le facteur solaire g (anciennement FS) d'un vitrage, exprimé en pourcentage, est le rapport entre l'énergie totale transmise à travers ce vitrage et l'énergie solaire incidente, réémise vers l'extérieur. Comme le schéma l'indique, le facteur solaire est la somme de la partie transmise du flux énergétique et de la partie absorbée réémise vers l'intérieur du local.



Facteur solaire (doc. ADEME)

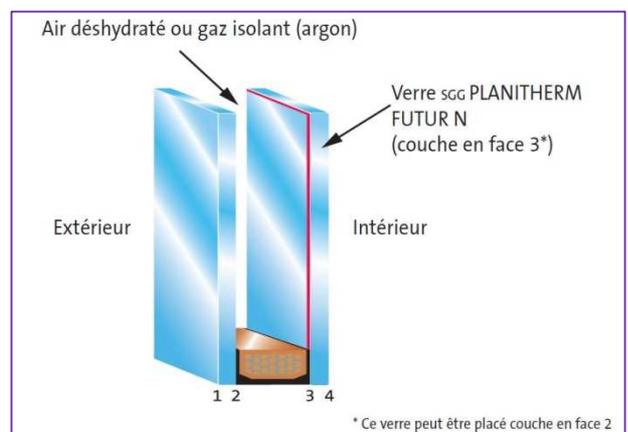
Double vitrage 4 (12 ou 16) 4	Composants verriers <sup>(1)</sup> 4 mm	Espace inter- calaire (mm)	Facteur solaire g	Coefficient $U_g$ <sup>(2)</sup> W/(m <sup>2</sup> .K)
SGG CLIMALIT	verre 1 SGG PLANILUX	12 - air	0,76	2,8
	verre 2 SGG PLANILUX	16 - air		2,7
SGG CLIMAPLUS N	verre 1 SGG PLANILUX	12 - air	0,64	1,7
	verre 2 SGG PLANITHERM FUTUR N	16 - air		1,4
SGG CLIMAPLUS N	verre 1 SGG PLANILUX	12 - argon	0,64	1,3
	verre 2 SGG PLANITHERM FUTUR N	16 - argon		1,2
SGG CLIMAPLUS 4S	verre 1 SGG PLANISTAR	12 - argon	0,42	1,3
	verre 2 SGG PLANILUX	16 - argon		1,1

Dans le tableau ci-contre, extrait du mémento de Saint-Gobain Glass 2007, le CLIMAPLUS 4S apparaît deux fois plus isolant que le CLIMALIT classique, mais il transmet 30 % de moins de la chaleur du soleil. Il convient donc de bien choisir : à chaque type de vitrage son application ! Et songeons donc que les vitrages doivent être choisis en fonction de leur orientation par rapport au soleil.

**POSITION DE LA COUCHE BASSE EMISSIVITE**

La position de la couche basse émissivité dans un double vitrage n'affecte pas le coefficient  $U_g$  de transmission thermique. Par contre, elle influence le facteur solaire g.

Si l'on cherche à laisser passer la chaleur solaire (g élevé), la couche basse émissivité sera placée sur le verre intérieur du double vitrage (en face 3). La chaleur absorbée par la vitre sera réémise vers l'intérieur. Ce sera le cas pour les vitrages en résidentiel où l'on cherche à augmenter les apports solaires gratuits en journée.

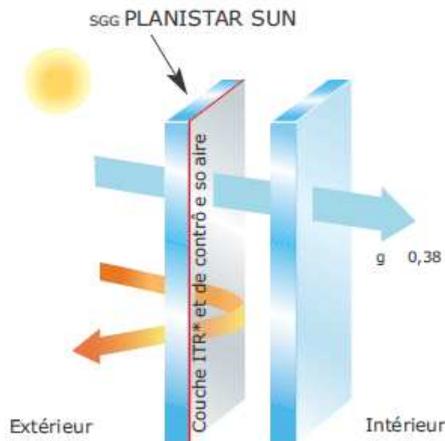


\* Ce verre peut être placé couche en face 2

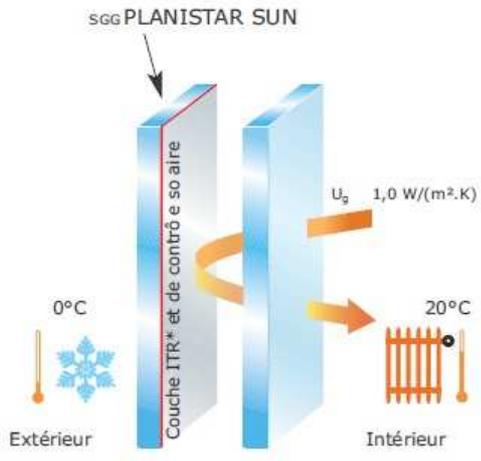
Coupe double-vitrage à faible émissivité en face 3  
Source : Saint-Gobain Glass

Si l'on cherche au contraire à diminuer la chaleur solaire entrante ( $g$  faible), la couche basse émissivité sera placée en face 2, la chaleur absorbée par le vitrage étant alors essentiellement réémise vers l'extérieur. Ce sera le cas dans les bâtiments tertiaires, où les apports internes (occupants, ordinateurs ...) sont souvent importants en journée.

## ● Confort optimal en été et en intersaisons

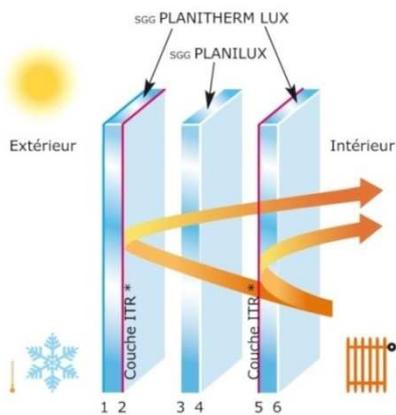


## ● Confort optimal en hiver



\* ITR : Isolation Thermique Renforcée

Coupe double-vitrage à faible émissivité en face 2 – fonctionnement été / hiver  
Source : Saint-Gobain Glass



\* ITR : Isolation Thermique Renforcée

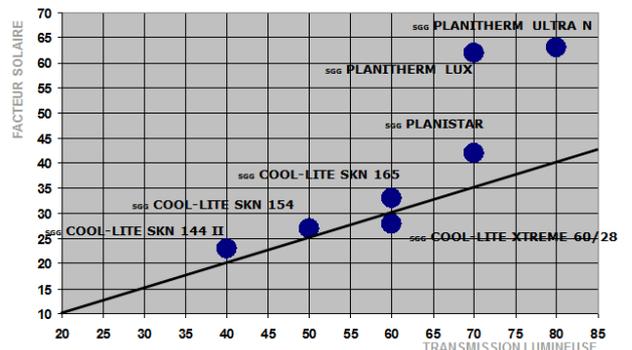
## TRIPLE VITRAGE

Les évolutions technologiques, combinées au renforcement des réglementations liées à l'isolation thermique ont fait émerger le triple vitrage. Il est aujourd'hui possible de conserver le même facteur solaire tout en réduisant le coefficient de transmission thermique  $U_g$  de 30% ( $U_g = 0,7 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ ) en utilisant ce type de vitrage, particulièrement adapté aux régions froides.

Coupe triple-vitrage  
source Saint-Gobain Glass

## CONTROLE SOLAIRE ET COEFFICIENT DE TRANSMISSION LUMINEUSE (TL)

Les vitrages à basse émissivité transmettent les longueurs d'ondes du rayonnement solaire, mais arrêtent les infrarouges lointains (à grande longueur d'onde). Dans le secteur tertiaire, on tâche de minimiser les gains solaires tout en conservant une bonne transmission lumineuse et une bonne isolation.



Sélectivité de certains vitrages  
Source : Saint-Gobain Glass

Ce sont les vitrages à basse émissivité sélectifs, dits à « contrôle solaire ». On mesure ainsi la sélectivité du verre, soit le rapport entre la transmission lumineuse et le facteur solaire.

La transmission lumineuse, notée TL, s'exprime en pourcentage ou en centièmes et correspond au rapport entre la lumière transmise par le vitrage et la lumière totale incidente. Plus le pourcentage est élevé et plus la quantité de lumière du soleil transmise est importante.

De tout ce qui précède, on retient que le choix d'un vitrage ne doit pas être pris à la légère, et qu'il faut maîtriser la complexité des vitrages modernes et tenir compte des conditions d'usage, du lieu considéré et de l'orientation du vitrage. A cet égard, Saint-Gobain Glass a lancé une nouvelle application informatique (SGG GLASS COMPASS) qui aide les concepteurs et installateurs à choisir son type de vitrage en tenant compte de tous les paramètres.

### **LE FACTEUR ACOUSTIQUE**

L'isolation acoustique que procure le double vitrage dans les basses et moyennes fréquences est légèrement inférieure à celle d'un simple vitrage de même épaisseur. L'isolation acoustique est, en effet, dégradée aux fréquences critiques des feuilles de verre. Pour éviter ce phénomène, il faut opter pour des vitrages doubles asymétriques ; les verres d'épaisseurs différentes ayant chacun leur propre fréquence critique, l'ensemble n'entre pas en résonance.

#### **EN RESUMÉ...**

Si l'on récapitule, le choix du bon vitrage se fait en premier lieu sur le critère solaire. Ensuite, on s'intéressera à la transmission lumineuse puis éventuellement à la couleur, pour favoriser l'éclairage naturel. L'objectif est de maîtriser l'apport de chaleur gratuit pour limiter les besoins énergétiques en hiver, en prenant soin d'éviter la surchauffe en été !

Et puis l'emploi d'un vitrage dépend du type de construction, de son usage, de sa localisation géographique et de l'orientation des façades. Il faut intégrer la ventilation, l'isolation thermique, le facteur acoustique, les apports de lumière et de chaleur solaire, etc....

Mais le vitrage n'est pas la seule application du verre, ce matériau étonnamment technologique en perpétuelle recherche d'innovation. Notre présentation du verre n'est surtout pas exhaustive, car il reste encore à évoquer les évolutions technologiques récentes et à venir qui permettent d'envisager le verre dans de nouvelles fonctions.

**ALEX MAZLEMIAN,**  
avec la collaboration de **PIERRE CAQUELIN** (Saint-Gobain)

*Réf. : Article paru dans la revue « L'ingénieur constructeur », n°526 d'avril 2013, lien associatif des ingénieurs ETP*

Pour en savoir plus :

[www.saint-gobain.com](http://www.saint-gobain.com) - [fr.saint-gobain-glass.com](http://fr.saint-gobain-glass.com) - [verreonline.fr](http://verreonline.fr)  
[www.energieplus-lesite.be](http://www.energieplus-lesite.be) - [www.glassway.com](http://www.glassway.com)

### ENCART 1 : Le coefficient de transmission thermique U

Le coefficient de transmission thermique U d'une paroi est le flux de chaleur qui traverse 1 m<sup>2</sup> de paroi pour une différence de température de 1 degré kelvin entre l'intérieur et l'extérieur du local. Dans le système SI, le U est exprimé en watt par mètre carré-kelvin (W/m<sup>2</sup>.K). Le U du vitrage est défini par le terme Ug (g = glass), tandis que celui des fenêtres est défini par Uw (w= window). Le U est l'inverse de la résistance thermique (U=1/R).

### ENCART 2 : Les verres de sécurité

On distingue le verre trempé et le verre feuilleté. Le verre armé est de moins en moins employé, le treillis métallique diminuant la résistance intrinsèque du verre. Et il existe aussi des verres pare-balles ou anti-explosion, et toute une gamme de verres anti-feu, pare-flammes et coupe-feu.

- **Le verre trempé** : Le verre trempé est un verre coulé porté à très haute température, puis refroidi rapidement par la méthode de la trempe thermique. Ainsi refroidi, ce verre a une résistance à la traction 4 à 5 fois plus élevée que le verre flotté, une meilleure résistance aux chocs thermiques, et se brise en petits morceaux aux bords émoussés quand on lui porte un coup avec un objet dur.
- **Le verre feuilleté** : Le verre feuilleté est un assemblage composé de deux ou plusieurs verres simples ou trempés, collés entre eux par une ou plusieurs couches d'un intercalaire plastique, le butyral de polyvinyle (PVB), lequel présente une bonne adhérence au verre et un taux d'allongement important avant déchirure. La principale fonction de ce vitrage est la sécurité des personnes et la protection contre l'effraction. Il résiste à l'impact, il se fendille lors d'un choc et la fracture est localisée au point d'impact. Le butyral de polyvinyle maintient les morceaux de verre en place, ce qui diminue le risque de coupure par éclats de verre. C'est le nombre des intercalaires qui détermine le niveau de résistance. La désignation du verre feuilleté se fait au moyen de 2 chiffres indiquant l'épaisseur des différentes feuilles de verre en mm, suivis d'un point et d'un chiffre donnant le nombre de films en PVB. Par exemple, 66.2 correspond à deux feuilles de verre de 6 mm séparées par deux films de PVB. On emploie aussi des intercalaires en résine polymérisée entre les feuilles de verre, ce qui améliore l'isolation acoustique.

### ENCART 3 : Vous avez dit émissivité ?

Tout objet ou corps terrestre émet de l'énergie par rayonnement, sous forme de très grandes longueurs d'ondes, dans la gamme des infrarouges. Dans l'habitat, ce sont les murs, les meubles, les objets, les personnes,... Cette capacité d'un matériau à émettre de la chaleur par rayonnement est appelée l'émissivité. Plus un objet a une émissivité élevée, plus sa chaleur s'échappe. La valeur de l'émissivité est comprise entre 0 et 1.

Un vitrage standard a une émissivité de 0,84, ce qui signifie qu'il émet par rayonnement 84 % du maximum théorique. Il y a donc 84 % des rayonnements à grande longueur d'onde qui sont absorbés, tandis que 16 % sont réfléchis. Par comparaison, les couches basse-émissivité ont un coefficient d'émissivité de 0,04. Les vitrages sur lesquels on a déposé de telles couches n'absorberont que 4 % du rayonnement solaire de grande longueur d'onde en réfléchissant les 96 % restants.

### ENCART 4 : Verres à faible émissivité - Comment ne pas se tromper sur le chantier ?

Lorsque les châssis et les vitrages arrivent séparément sur un chantier, on veille à ce que la couche basse émissivité se retrouve à la position souhaitée pour tous les châssis du bâtiment. En règle générale, c'est souvent en face 3 pour le résidentiel et en face 2 pour le tertiaire. Si l'autocollant est absent, il est possible de repérer la position de la couche au moyen de la flamme d'un briquet. En effet, les 4 faces réfléchiront 4 images de la flamme ; la couche basse émissivité, couche métallique, générera un reflet bleuté, les autres étant plus orangées.

## A PROPOS DU SAUVETAGE EN MER.



Plusieurs lecteurs ont exprimé leur intérêt pour ce sujet, je les en remercie vivement.

Pour une information plus complète sur certains des sujets abordés dans mon article, ils pourront trouver dans le numéro 131 du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 de la Revue du Sauvetage en mer un dossier intitulé « Le cauchemar des grandes évacuations », ainsi qu'un article sur les Journées de Médecine Maritime qui ont eu lieu en septembre 2014 à Marseille. Au cours de ce congrès, les présentations théoriques en amphithéâtre ont alterné avec des ateliers organisés en milieu naturel sur différents navires dont celui de la SNSM de Marseille.

Rassurant, non ?

Réf. : [www.snsm.org](http://www.snsm.org)



**COMME UN ECOLOGISTE MILITANT, DON QUICHOTTE A METHODIQUEMENT MIS EN PLACE LES MECANISMES DE LA CONSTRUCTION DE SON MYTHE (1)**

**« Les convictions sont des ennemis de la vérité plus dangereuses que le mensonge » — Nietzsche, *Humain, trop humain*.**

**Don Quichotte, ce héros de Cervantès du XVII<sup>ème</sup> siècle, avait-il l'état d'esprit et le comportement social d'un écologiste militant d'aujourd'hui ?**

En effet, comme un écologiste militant (appelons « Écolo » notre « héros » moderne), il a méthodiquement mis en place les mécanismes de la construction de son mythe.

Comme Écolo, Don Quichotte était généreux avec une forte propension aux chimères, toujours prêt à défendre la veuve et l'orphelin, et il échouait dans tout ce qu'il entreprenait par manque de réalisme.

Comme Écolo, il avait une passion furieuse pour les idées au détriment de la réalité, ce qui le conduisait à une religion de l'idéal sans souci du réel. Comme Écolo, il considérait que l'idée qui dit le monde est plus vraie que le monde. Sa vision est plus juste que ce qui se voit.

Aujourd'hui encore, croire plus vraie son idée que la réalité observable est une maladie qui afflige bien souvent le penseur occidental. L'écologie politique est l'apologie de la dénégation. Elle n'aime pas la confrontation aux réalités financières qu'elle préfère ignorer « *pour ne pas entraver la réflexion* » (2). Elle lui préfère la sobriété, voire l'austérité, et la prose servile de son idéologie. Le monde tel qu'il est ne convient pas à Écolo. Il lui substitue le monde tel qu'il devrait être, obéissant à ses caprices et à ses fantaisies. Même si la naïveté, la niaiserie, la bêtise et la sottise y font la loi. Il ne croit pas ce qu'il voit mais ce qu'il imagine. Il intercale entre lui et le réel une série de fictions qui lui troublent l'esprit, la vue, le jugement, l'intelligence et la raison. Il vit selon l'idéal de sa raison pure, qui devient déraison. Il confisque le monde à son profit et empêche qu'on le voie et qu'on le vive tel qu'il est. Il ne voit plus le monde.

En résumé, il prend ses désirs pour des réalités.

Ainsi, à cause de livres de chevalerie qui lui ont formaté l'intelligence et l'esprit, le jugement et la raison, Don Quichotte voit dans une auberge crasseuse un château mirifique et dans une muletière décrépète, une dame de toute beauté. Écolo, lui, voit dans une rangée hideuse d'éoliennes une magnifique armée de géants capables de produire de l'électricité « verte » et, dans des champs recouverts de panneaux photovoltaïques noirs, une armada de chevaliers regroupés pour aller pourfendre les centrales nucléaires.

Comme quiconque se trouve affligé de cette manie du déni, l'idée qu'il se fait du vrai est plus vraie que la réalité. Écolo a déclaré la guerre à la vie banale, il veut le merveilleux. Dès lors, il demande à l'imagination de lui offrir la magie que la vie ne lui offre pas. Il veut absolument vivre d'eau fraîche, d'amour, de vent et de soleil.

N'allez pas dire à Écolo qu'il se trompe lorsqu'il voit ce qu'il voit, il vous répondra que vous avez tort de voir ce que vous voyez !



Don Quichotte est un paranoïaque : quand les choses tournent mal, il n'est jamais responsable et il y a toujours un coupable idéal. De même, pour Écolo, la faramineuse dépense des contribuables pour les énergies renouvelables, via la contribution sociale pour l'électricité (CSPE) prélevée sur nos factures d'électricité, est attribuée au nucléaire, par exemple. En fait, l'enchantement écologiste est l'autre nom du principe d'irresponsabilité. Il détourne les citoyens du monde pour polariser l'attention sur la magie des énergies renouvelables. Il transforme le complexe en simple, et le multiple en élémentaire. Une idée pure devient le totem d'une religion qui invite à croire et dispense de réfléchir, de penser, d'user de raison.

Une éolienne, par exemple, devient leur Dulcinée. Don Quichotte demande à des marchands d'affirmer que Dulcinée du Toboso est la plus belle femme du monde. Mais ils voudraient la voir avant de s'exprimer. Autrement dit, faisant preuve d'un bon sens élémentaire, ils souhaitent voir le réel avant de dire le réel. Don Quichotte rétorque que le réel n'est pas utile pour juger du réel, que la foi et la croyance suffisent. Il répond que « *L'important est de croire sans la voir ; et de le confesser et de l'affirmer, de le jurer et de le soutenir les armes à la main* ». Nul besoin de preuve du réel pour qu'il soit, il suffit qu'on le veuille ainsi, et il sera ainsi. La foi et la croyance relèvent de cet ordre de la déraison : nul besoin de voir pour croire, croire suffit pour voir.

Ainsi, lorsque Don Quichotte voit un heaume de chevalier en or dans un plat à barbe en cuivre, il dit : « *Je ris en imaginant la grosse tête que devait avoir ce païen pour qui on a fait ce heaume, qui ressemble bel et bien à un plat à barbe* ». Il persiste dans sa folie et c'est le propre des dénégateurs, là où une preuve pourrait apaiser leur délire, ils transforment cette preuve en justification de leur délire. Le plat à barbe ne s'ajuste pas comme un heaume justement parce qu'il a été martelé sur mesure, confectionné aux dimensions de la tête du chevalier... Chez un adepte du déni, tout ce qui prouve l'illusion devient matière à l'entretenir.

Il est dangereux pour l'avenir de prendre les Français pour des naïfs et des aveugles.

Doit-on confier à ces gens-là le soin de conseiller nos dirigeants, de conduire nos actions et de régenter notre vie ?

**Michel Gay**

- (<sup>1</sup>) Inspiré par le livre de Michel Onfray, *Le réel n'a pas eu lieu*, édition Autrement, avril 2014, auquel sont empruntés des passages parfois remaniés.
- (<sup>2</sup>) Virginie Schwarz, printemps 2013, alors directrice générale déléguée de l'Ademe.

## LES CURIOSITES DU FRANÇAIS SONT INNOMBRABLES.



**Aviez-vous remarqué** qu'**Appesantir** [rendre plus pesant], s'écrivait avec **2 p**, et qu'**Apesanteur** [absence de gravité], de pesanteur, s'écrivait avec **1 seul p** ?

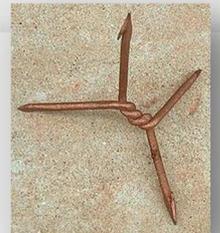
**Dans la même veine**, **Ballottine** [petit morceau de viande roulée], s'écrit avec **2 l** et **2 t**, mais **Ballotin** [petit paquet, généralement en carton contenant des pralines ou des dragées], s'écrit avec **2 l** mais **un seul t**

et que **Homme** s'écrit avec **2 m** mais **Bonhomie** [manière d'être et d'agir qui laisse voir la bonté du cœur et la simplicité], s'écrit avec **un seul m**.

Bien sûr **Cantonal** s'écrit avec **1 n**, mais **Cantonner** [distribuer ses troupes sur des points où elles doivent séjourner], s'écrit avec **2 n**.

**N'oublions pas non plus** que **Chariot** s'écrit avec **un seul r**, mais **Carrosse** et **Carriole** s'écrivent avec **2 r**.

**Poussons la curiosité** pour nous apercevoir que **Chausse-trape** [trou qui cache un piège pour prendre les animaux malfaisants, ou piège tendu à quelqu'un], s'écrit avec **un seul t**, alors que **Trappe** s'écrit avec **2 t**.



**Mais rassurez-vous**, l'Académie Française ne vous blâmera pas si vous écrivez **chausse-trappe** avec **2p** parce que en héraldique, chausse-trappe s'écrivait le plus souvent avec **2p**, donc le dictionnaire vous autorise les deux orthographes.

**Et pour en finir** avec cette série, n'oubliez pas que **Digression** [ce qui dans un exposé ou une conversation, s'écarte du sujet principal], ne s'écrit surtout pas **Disgression**.

**Et si vous dites** « Cet **Egout** me provoque le **Dégoût** », n'oubliez pas de mettre un accent circonflexe sur le **u** de **dégoût** et évitez d'en mettre sur le **u** du mot **égout**.

**Quelles difficultés pour nos petits enfants** pour apprendre à écrire correctement notre belle langue !!! C'est vraiment très difficile, mais je n'ai découvert qu'une toute petite partie de ces chausse-trapes, j'ai encore dans ma besace, pleins d'autres exemples pour le prochain **Contacts**.

## VOYONS UN AUTRE ASPECT DE NOTRE LANGUE



**Si on dit** « Victor Hugo a été enterré en **grande pompe** », bien que ce fussent des obsèques nationales, l'expression **grande pompe** s'écrit toujours au singulier. Car cette expression caractérise la magnificence de certaines cérémonies, parfois funèbres. **Le saviez-vous** ?



**MAINTENANT PASSONS A UN AUTRE JEU,**  
Appelons le « *Évitons les pléonasmes* »

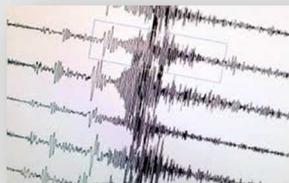


**Si vous dites** un **gai luron**, ou bien un **grand maximum**, ou encore **la panacée universelle**, ou bien une **secousse sismique**, et encore des **dépenses somptuaires**, vous êtes un « faiseur de pléonasmes », je vais vous expliquer pourquoi :

**Un Luron**, c'est une personne joyeuse, un gai luron est incorrect, car il exprime deux fois la même chose, un luron ne peut être que gai, bien évidemment.

**Un Maximum** signifie déjà « **le plus grand** » alors un grand maximum, c'est beaucoup trop même si c'est vraiment très grand.

**Une Panacée**, est un remède universel, on aurait alors avec une panacée universelle, **un remède universel universel**, c'est beaucoup et sûrement trop pour un malheureux malade. Ça pourrait le tuer.



**Sismique**, vient du mot Grec qui signifie **secousse**, une secousse sismique serait donc une **secousse secousse**, imaginez **un tremblement de terre tremblotant**.

On écrira avec sagesse, **une secousse tellurique** ou **un séisme**.

**Somptuaire**, ne s'emploie guère que pour certaines lois de finances de l'antiquité (les lois somptuaires sont des lois qui sont relatives aux dépenses ostentatoires et luxueuses dans les cérémonies, dans les festins, dans les habits, dans les édifices, etc...) cet adjectif veut dire, en effet, relatif aux dépenses.

**On écrira** plus sobriement **des dépenses excessives** (n'est-ce pas Monsieur Michel Sapin ?)

J'espère que je vous ai amusés pendant quelques instants.

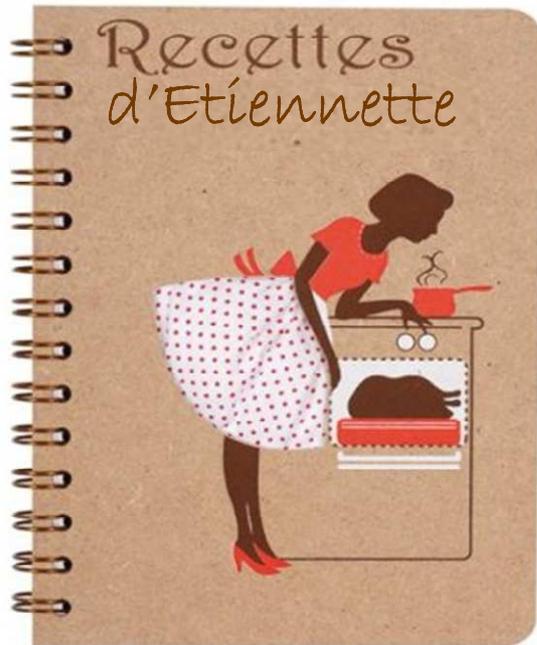
Ainsi, on peut passer de longs moments, avec beaucoup de plaisir, en fouillant tous les recoins de notre magnifique langue française, et combien je suis malheureux, en entendant ce matin sur une chaîne de la radio, qu'un test fait sur tous les jeunes de 17 ans de notre pays, montrait que 15% d'entre eux s'avéraient incapables de comprendre un petit texte qui leur était présenté et je ne parle pas de l'orthographe de ces jeunes garçons et jeunes filles.

L'informatisation va-t-elle mettre aux oubliettes la connaissance de notre langue ? Que nous réserve l'avenir ?

Rendez-vous au prochain **Contacts**.

**Michel PRINZ**





1 cuillère à soupe de romarin

Voici une recette très appréciée et peu compliquée, un peu longue pour la cuisson mais qui fera de vous un vrai cordon bleu

### SOURIS D'AGNEAU CONFITE



Préparation 10 minutes

Cuisson 2 heures

Ingrédients pour 4 :

4 souris d'agneau (\*)

1 gros oignon

1 cuillère à soupe de miel neutre (si possible pas trop parfumé car certains miels ont des ajouts de parfums)

1 cuillère à soupe de thym

½ verre d'eau

huile d'olive

- ✓ Pelez l'oignon et coupez-le en rondelles très fines,
- ✓ Faites-le revenir dans une cocotte en fonte avec un fond d'huile d'olive, ajouter les souris d'agneau et faites-les dorer sur toutes les faces,
- ✓ Baissez le feu, ajoutez la cuillère à soupe de miel, remuez avant d'ajouter les herbes et mélanger à nouveau,
- ✓ Versez ½ verre d'eau, couvrez et laissez mijoter pendant 1 heure 45, (c'est long, je vous l'ai dit),
- ✓ Enlevez le couvercle et augmentez le feu pour laisser la sauce réduire pendant 10 minutes sans oublier de remuer de temps en temps pour que rien n'attache.

Servez chaud, accompagné de petites rattes sautées et bon appétit.

(\*) Il est préférable que chacun ait sa souris de taille moyenne, qui restera plus goûteuse à la cuisson, que des petites qui ont tendance à se dessécher.

**Recette pour faire plaisir autour de vous, ces tuiles se mangent toutes seules et en plus c'est très bon.**

## TUILES

### Ingrédients :

2 blancs d'œufs  
80 g de sucre en poudre  
60 g de farine  
30 g d'amandes ou zest d'orange.

- ✓ Allumez le four à 160 degrés ou thermostat 7,
- ✓ Tournez à la fourchette les blancs d'œufs avec le sucre,
- ✓ Ajouter la farine,
- ✓ Emondez les amandes, les hacher grossièrement,
- ✓ Beurrer une tôle, y déposer la pâte par petits cuillérées à café en l'étendant en couches minces,
- ✓ Saupoudrez de poudre d'amandes,
- ✓ Cuire à four chaud environ 4 à 5 minutes (c'est très rapide),
- ✓ Sortir la plaque et détacher avec un couteau souple les rondelles cuites et les déposer sur un rouleau à pâtisserie ou si vous n'en avez pas, dans le fond d'un moule à savarin pour obtenir des tuiles.



Recommencez une autre fournée si vous n'avez pas mis toute la pâte sur votre tôle.

Nota : les tuiles en se refroidissant, se durcissent immédiatement, c'est pourquoi, vous devez agir rapidement, et au mieux tenir la plaque au chaud.

On peut conserver quelque temps les tuiles dans une boîte en fer, mais si vous avez des gourmands chez vous, ça ne sera pas utile.

Vous pouvez aussi les servir pour accompagner une crème anglaise

**Etiennette**

## LE FRELON ASIATIQUE

(réponse de Gilbert BRUHL au message que nous avait adressé Jacques DIXMIER)

**Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en s'empirant d'année en année jusqu'en Belgique et Hollande.**

**En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.**



Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons en ville pour attraper ces futures fondatrices de nids (1 reine = 2 000 à 3 000 individus).

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse ; puis verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à la fin avril. Après cette date, les futures reines auront commencé à se reproduire.

Merci de votre lecture et à vos pièges ! L'an passé avec 1 seul piège à DAX (40), 72 frelons ont ainsi été éliminés.



**Faites suivre à un maximum de personnes, à la campagne, comme à la ville.**

## ZAD ET ZADISTES. UNE REACTION PERSONNELLE

Beaucoup d'entre nous admettent que les ZAD sont des Zones à Défendre comme cela est répété en boucle par les médias, donc des lieux où des « zadistes » s'opposent à un projet déclaré nuisible.

Or, il ne s'agit que d'un détournement astucieux du sigle désignant des Zones d'Aménagement Différé, définies à partir de la loi anti-spéculative de 1962. Cette loi avait été promulguée pour éviter que des terrains nécessaires à la réalisation d'un projet d'aménagement public soient renchérissés lors de l'annonce de ce projet.



Une ZAD qui se retrouve depuis longtemps dans les médias est celle de Notre Dame des Landes, où la ville de Nantes projette de construire un aéroport plus important que celui actuellement en fonction. Il est difficile d'avoir une opinion bien fondée sur l'intérêt du projet et sur son dimensionnement en examinant les arguments totalement contradictoires rapportés par ces médias. Il était cependant intéressant d'écouter les nantais qui insistaient sur l'importance des nuisances qu'ils subissaient à cause des survols à basse altitude des quartiers proches de la principale piste actuelle. Une auditrice parlait même de ses craintes dues aux risques ainsi créés. On a l'impression qu'ils sont tous maintenant bien oubliés alors que le trafic serait en croissance.

Il faut bien admettre que la plupart des grands projets d'aménagement du territoire gênent, ou conduisent à déplacer, certaines personnes et leurs installations : la France n'est pas un désert. Il est dit que les indemnités sont convenables mais, même s'il en est ainsi, on note que les personnes concernées sont presque toujours contre le projet et le dérangement qu'il va leur causer. On oppose alors intérêt général et intérêts particuliers. Et le plus souvent, défilés, pétitions et manifestations diverses retardent le démarrage du projet qui, en fait, finit souvent par aboutir après bien des retards.



L'opposition populaire avait été jadis très importante lors de la construction de nos grands barrages. On peut rappeler que, par exemple, les photos de *l'ancien village de Tignes*, où l'eau du barrage montait peu à peu jusqu'à engloutir progressivement l'église et son clocher, étaient particulièrement spectaculaires et soulevaient de grandes émotions. Tout ceci est bien oublié et le pèlerinage des anciens de Tignes sur les lieux de leur ancien village, lorsque le lac artificiel est vidé pour nettoyage, ne fait plus les grands titres.

Au contraire l'utilisation touristique de ces lacs et les grandes quantités d'énergie renouvelable ainsi produite sont considérées très favorablement. On peut aussi rappeler les oppositions spectaculaires, les pétitions et les défilés de ceux qui ne voulaient pas, par exemple, de la voie TGV Paris Marseille, ni de « l'autoroute du soleil », ni d'autres grandes réalisations.

Il serait caricatural de dire que tous les grands projets sont justifiés et que ceux qui s'y opposent ont systématiquement tort. Mais on peut aussi déplorer la préoccupante désindustrialisation du pays avec ses conséquences sur le chômage et admettre que des projets sont bien nécessaires. Ils doivent évidemment être réalistes et utiles. Mais ils comporteront forcément des inconvénients et tout est dans la balance avantages/inconvénients. Or, un long processus public réglementaire est défini avant d'aboutir à la déclaration d'utilité publique. Peut-être, malgré toutes ses étapes, est-il devenu insuffisant ou mal approprié. S'il en est ainsi, il serait nécessaire d'effectuer des démarches auprès des parlementaires pour améliorer la législation.

Mais il est difficile d'admettre que, par exemple, les déprédations très graves sur le projet de ligne ferroviaire Lyon/Turin soient justifiées, surtout quand on observe les encombrements de camions sur les routes de montagne.

Il est également difficile d'admettre qu'il ait été impossible de discuter lors des réunions publiques sur le projet de stockage de déchets nucléaires en profondeur à Bure (1). Remplacer des débats par une obstruction bruyante et musclée ne me semble pas démocratique.

Et il est profondément choquant qu'un jeune opposant au **barrage de Sivens** ait été tué par une des grenades lancées par les gendarmes, parce qu'elle est tombée dans sa capuche ou son sac à dos. Pourtant, l'opposition à ce barrage étonne. Car il s'agit de permettre le maintien du travail d'agriculteurs dans une zone à faible pluviosité et les discussions pour savoir s'ils « ne sont que quelques dizaines » ou « une bonne centaine » sont humainement difficiles à admettre, surtout venant de la part de personnes qui affirment que le réchauffement climatique anthropique est une certitude. Ce projet (2), ancien, avait été longuement discuté et le déboisement préalable avait été complètement réalisé : cela donne donc l'impression que l'opposition au projet, malgré sa violence, n'est plus que de principe. Et je pense que ces agriculteurs et leur rude travail mériteraient plus de respect.



Il semble qu'une solution ait été trouvée en modifiant et en fractionnant la retenue d'eau. Pourquoi pas ?

Les graves déprédations sur la « **Ferme des mille vaches** » (projet privé) ne sont pas, à ce qu'il me semble, davantage admissibles. Quand on a été chargé de conduire et de garder pendant des semaines tout un troupeau de vaches broutant de l'herbe dans des prés, ce qui est mon cas, cela interpelle, c'est vrai.

Mais probablement pas davantage que ne l'avaient été nos agriculteurs lors de la « révolution verte », quand les fermiers des USA avaient généralisé l'usage des machines agricoles, des engrais, de l'irrigation etc. Puis les esprits ont évolué même si un second choc est venu plus tard lors de l'utilisation des semences hybrides, qui sont maintenant utilisées partout. Et pourtant elles devaient « donner la peste aux cochons » à en croire les protestations d'alors. Dans ce cas aussi, les oppositions se sont calmées et la situation nouvelle s'est finalement imposée. Et ne parlons pas des OGM utilisés depuis bien des années pratiquement dans le monde entier, sauf en Europe.



En fait, presque partout en France (il y a des exceptions, très respectables), les animaux d'élevage sont maintenant nourris sous couvert avec des méthodes globalisées et souvent automatisées. Et il faut admettre que cette ferme, où il n'y aurait « que » 500 vaches, reste petite devant ses concurrentes américaines et, particulièrement, allemandes. On peut regretter résolument ce type de concurrence mais il faut constater que les petits élevages ont des difficultés de rentabilité et, donc, de survie. Faut-il jeter la pierre à ceux qui cherchent à s'adapter ?

On constate donc que ces zadistes, au lieu de débattre démocratiquement selon des étapes légales très définies (mais certainement perfectibles), veulent imposer sur le tard par des oppositions « citoyennes », des points de vue qui peuvent aussi bien être très minoritaires. On voit surgir des « experts » autoproclamés et parfois même des violences. Et quand on remarque que certains agitateurs étrangers habitués à casser sont acceptés pour participer à ce genre d'actions, on est en droit, à ce qu'il me semble, de manifester son désaccord et ses inquiétudes.

**Je suis réticent devant ceux qui soupçonnent les zadistes de projets plus vastes, cachés et inavoués, mais il s'agit quand même bien, en fait, de minorités activistes qui veulent imposer leur point de vue en désaccord avec des décisions prises règlementairement par des collectivités représentatives. Je préfère quand même la démocratie avec toutes ses imperfections.**

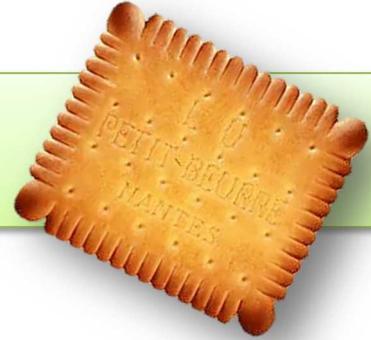
**Mais ce n'est que mon avis.**

**Jacques Dixmier**

- (1) Elles ont finalement été remplacées par une discussion sur Internet très suivie et très explicite : un succès.
- (2) Le projet définissait quand même une taille limitée, sans comparaison avec ceux évoqués plus haut.

**L'HISTOIRE DU PETIT BEURRE "LU".....**

**...c'est court mais instructif sur le cheminement de la fabrication d'un produit ! Savez-vous pourquoi le Petit beurre "LU" possède 52 dents ????**



Lorsque, à NANTES, en 1886, Louis LEFEVRE UTILE, fils des fondateurs de la Société LU imagine ce biscuit, son but est de créer un gâteau qui puisse être mangé tous les jours. D'où son idée originale de représenter le "temps".

- Les 52 dents représentent les semaines de l'année,
- Les quatre coins représentent les saisons,
- Ce biscuit qui mesure 7 cm fait référence aux 7 jours de la semaine et les 24 petits points s'identifient aux 24 heures de la journée.

Pour la forme et le lettrage, il s'est inspiré d'un napperon de sa grand-mère.

La recette à bien fonctionné, puisque 6.400 tonnes de véritables Petits Beurre LU se vendent chaque année.

**Cette info nous en bouche un coin !!! Et maintenant que nous sommes moins ignorants, nous ne dégusterons plus jamais un petit-beurre comme avant !**



**L'ARCHE DE NOE, VERSION ACTUALISEE**

**Passage de l'Ancien Testament à ne pas manquer, c'est... « Divin » !**



En 2010 après Jésus-Christ, Dieu visite Noé et lui dit :

*Une fois encore, la terre est devenue invivable et surpeuplée. Construis une arche et rassemble un couple de chaque être vivant ainsi que quelques bons humains. Dans six mois, j'envoie la pluie durant quarante jours et quarante nuits*



Six mois plus tard, Dieu retourne visiter Noé et ne voit qu'une ébauche de construction navale.

*Mais, Noé, tu n'as pratiquement rien fait !  
Demain, il va commencer à pleuvoir !*

*Pardonne-moi, Tout Puissant, j'ai fait tout mon possible mais les temps ont changé. J'ai essayé de bâtir l'Arche mais il faut un permis de construire et l'inspecteur me fait des ennuis au sujet du système d'alarme anti-incendie.*

*Mes voisins ont créé une association parce que la construction de l'échafaudage dans ma cour viole le règlement de la copropriété et obstrue leur vue. J'ai dû recourir à un conciliateur pour arriver à un accord.*

*L'urbanisme m'a obligé à réaliser une étude de faisabilité et à déposer un mémoire sur les coûts des travaux nécessaires pour transporter l'Arche jusqu'à la mer. Pas moyen de leur faire comprendre que la mer allait venir jusqu'à nous. Ils ont refusé de me croire.*

*La coupe du bois de construction navale s'est heurtée aux multiples associations pour la protection de l'environnement sous le triple motif que je contribuais à la déforestation, que mon autorisation donnée par les Eaux et Forêts n'avait pas de valeur aux yeux du Ministère de l'environnement, et que cela détruisait l'habitat de plusieurs espèces animales. J'ai pourtant expliqué qu'il s'agissait, au contraire, de préserver ces espèces, rien n'y a fait.*

*J'avais à peine commencé à rassembler les couples d'animaux que la SPA et le WWF me sont tombés sur le dos pour acte de cruauté envers les animaux parce que je les soustrayais contre leur gré à leur milieu naturel et que je les enfermais dans des pièces trop exigües.*

*Ensuite, l'agence gouvernementale pour le développement durable a exigé une étude de l'impact sur l'environnement de ce fameux déluge.*

*Dans le même temps, je me débattais avec le Ministère du travail qui me reprochait de violer la législation en utilisant des travailleurs bénévoles. Je les avais embauchés car les syndicats m'avaient interdit d'employer mes propres fils, disant que je ne devais employer que des travailleurs hautement qualifiés et, dans tous les cas, syndiqués.*

*Enfin, le Fisc a saisi tous mes avoirs, prétextant que je me préparais à fuir illégalement le pays tandis que les Douanes menaçaient de m'assigner devant les tribunaux pour tentative de franchissement de frontière en possession d'espèces protégées ou reconnues comme dangereuses. Aussi, pardonne-moi, Tout Puissant, mais j'ai manqué de persévérance et j'ai abandonné ce projet.*

Aussitôt, les nuages se sont dissipés, un arc-en-ciel est apparu et le soleil a lui.

demanda Noé.

*Mais tu renonces à détruire le monde ?*



*Inutile, répondit Dieu, l'administration se charge de tout !!!*

# ENQUÊTES, RAPPEL DE COTISATIONS

## LES ENQUETES VISITES

### ARCEA PARIS-FAR

Bâtiment 17 – Boîte Postale n°6  
92265 Fontenay-aux-Roses Cedex  
Tél. 01 46 54 94 19  
Courriel : [arcea@zoe.cea.fr](mailto:arcea@zoe.cea.fr)

*Réponse au Bulletin n°35 - juin 2015*

**RAPPEL** : Faire absolument un seul chèque par sortie  
en indiquant l'objet et le nombre de personnes au dos du chèque, MERCI

## VISITES DECOUVERTES

Nom, prénom :	_____
Adresse :	_____
Téléphone :	_____
Email :	_____

<b>Musée Alfred Bonno</b> Jeudi 24 septembre 2015 Rendez-vous à l'entrée du musée Place de la République – 77500 Chelles Entrée : gratuite	Je suis intéressé(e)    oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint            oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
--	---

<b>Maison Atelier Foujita</b> Jeudi 5 novembre 2015 Rendez-vous à l'entrée du musée 7 route de Gif – 91190 Villiers-le-Bac Entrée : gratuite	Je suis intéressé(e)    oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint            oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
--	---

<b>Musée des Moulages de l'Hôpital Saint-Louis</b> Jeudi 3 décembre 2015 à 14 h 00 Rendez-vous à l'entrée du musée 1, avenue Claude Villefaux – 75010 Paris Entrée : 8 €/personne	Je suis intéressé(e)    oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint            oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
---	---

# ENQUÊTES, RAPPEL DE COTISATIONS

## VOYAGES ET JOURNEES RELAX

Nom, prénom :	_____
Adresse :	_____
Téléphone :	_____
Email :	_____

## JOURNEES

Début octobre 2015	
<b>Opéra Garnier</b> (visite guidée de l'Opéra et des Parfums Fragonard et déjeuner)  Prix / pers. : 72 € (base 20 participants)	Je suis intéressé(e)    oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint            oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b><u>ou</u></b>	
<b>Provins</b> (visite guidée en petit train, Spectacle « Aigles des Remparts », déjeuner) Transport : Paris-Provins A.R. en car  Prix / pers. : 100 € (base 20 participants)	Je suis intéressé(e)    oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint            oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Mi-novembre 2015	
<b>Journée Parisienne</b> (déjeuner Brasserie Le Saunier, film Paris Story, visite guidée de la Grande Républicaine)  Prix / pers. : 66 € (base 25 participants)	Je suis intéressé(e)    oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint            oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

## Voyages

<b>Croisière</b> sur la Loire  Du jeudi 9 au mardi 14 juin 2016  Prix / pers. : 1850 €	Je suis intéressé(e)    oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint            oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
--	---

## COTISATIONS 2015



### **SI VOUS N'AVEZ PAYE VOTRE COTISATION 2015**

**Prenez vite votre CARNET DE CHEQUE  
et envoyez votre cotisation 2015  
à l'ARCEA-PARIS-FAR**

*Faites-le sans attendre,  
vous ne vous poserez plus de question,  
et le Trésorier n'aura pas à réclamer votre cotisation  
ce qui est toujours désagréable pour lui et pour vous !*

	Cotisation 2015
Membre actif ou associés	25+ 5 <sup>(1)</sup> euros
Membre bienfaiteur	45 + 5 <sup>(1)</sup> euros
Conjoint survivant	13 + 5 <sup>(1)</sup> euros
2 <sup>ème</sup> section	10 euros
Membre à vie	8 euros

<sup>(1)</sup> **RAPPEL** : les 5 €, c'est l'abonnement au « Courrier des Retraités »

### ***NOUS VOUS RAPPELONS QUE :***

- Les adhérents de l'ARCEA sont radiés de l'Association après 2 ans de non-paiement de leur cotisation annuelle.
- L'envoi de **Contacts** sera maintenu la première année, mais supprimé l'année suivante et vous serez alors bien malheureux.

### ***DE PLUS :***

- Il est impératif d'être adhérent de l'ARCEA (donc à jour de sa cotisation), pour pouvoir continuer à adhérer à la police Assurance Groupe « VIE » du CEA.

*Rendez-vous  
au prochain numéro !*

